



# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

REVUE FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

DANS CE NUMÉRO :

**Pour organiser les isolé·es,  
un syndicat inter-entreprises  
à Lorient**

*Baptiste P.*



**Quelques réflexions sur  
la Séparation des Églises  
et de l'État**

*Nedjib Sidi Moussa*



**Jean Grave (1854-1939),  
un anarchiste au singulier**

*Jean-Kely Paulhan*



**Des syndicalistes  
vénézuéliens nous parlent**

*Christian Mahieux*



**Il y a 50 ans  
Le PCF « abandonnait »  
la dictature du prolétariat**

*Jean-Yves Lesage*



**Lettre d'Amérique :  
Minnesota, Maine, et la suite**

*David Ball*

**LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE**

**DIRECTEUR : STÉPHANE JULIEN**

**ARP, 6 RUE DES MÛRIERS, 14930 ETERVILLE**

Équipe : Catherine Bajoue, Philippe Barre, Pascal B., Stéphane Julien, Ivan J., Benoît Kermaal, Christian Mahieux, Baptiste P., Jean-Kely Paulhan, Nedjib Sidi Moussa, Ronan Vibert.

Éditée par

*Les Amis de la Révolution prolétarienne*

**TRIMESTRIEL. ABONNEMENT : 23 EUROS**

Commission paritaire n° 0326 G 87832

contact : [redactionrp@gmail.com](mailto:redactionrp@gmail.com)

PRIX : 5,80 EUROS

## Se tenir prêts

Les événements de Minneapolis, où une police anti-immigration aux allures de milice chasse et tue dans les rues, et la décomplexion ici aussi des discours xénophobes, rappellent ce que nous disions dans un éditio il y a sept ans : « *Les migrants sont nos frères et sœurs de lutte dans une société d'exploitation qui ne nous divisera pas* ». Parce que nous sommes aux côtés de nos collègues (qui sont souvent nos camarades), parce que le racisme nous révolte, parce que nous n'oublierons jamais que la dernière fois que l'extrême droite était au pouvoir en France, avec parmi ses mots d'ordre l'expulsion des étrangers (sauf l'occupant), c'était pendant la dictature de Vichy.

Les États-Unis ne sont pas les seuls à inquiéter. L'extrême droite est arrivée au 2<sup>d</sup> tour de la présidentielle au Portugal, jadis martyr. La Russie de Poutine s'est enfoncée dans le militarisme. Le Rojava, rare îlot progressiste, est assiégé. Le régime en Iran massacre les manifestant·e·s à un niveau inégalé. Les fantômes du fascisme semblent prospérer un peu partout. Nous proposons constamment une stratégie non exclusive mais assurément nécessaire : construire et renforcer notre capacité de mobilisation sur le terrain social, à la base, par nous-mêmes, avec nos organisations syndicales. Cette force-là, malgré ses insuffisances, doit être préservée dans ses libertés, élargie dans ses secteurs et optimisée. Que ce soit contre une attaque des retraites ou d'éventuelles futures atteintes aux libertés publiques, l'option de recours à des grèves, préparées, avec des appels clairs, que les manif·s ne sauraient remplacer complètement, cette option-là est historiquement plus fiable que de s'en remettre uniquement au jeu parlementaire. Dès aujourd'hui les militant·e·s et leurs outils sont l'objet d'attaques et d'entraves : la secrétaire générale de la CGT ou le collectif *Questions de classe(s)* sont ciblés dans des procédures- bâillon, des Bourses du travail sont en procédure d'expulsion ou très menacées, plusieurs licenciements de syndicalistes et diverses sanctions anti-syndicales ont eu lieu ou sont en cours dans de grandes entreprises.

Il n'y a pas que des scénarios préoccupants, il y a d'abord et déjà l'adversité au quotidien.

Stéphane JULIEN

# Hommage à Mohammed Harbi

(Allocution prononcée le 13 janvier 2026 au Crématorium du Père-Lachaise lors des obsèques de Mohammed Harbi)

Nous sommes tous réunis ce jour pour honorer la mémoire de Mohammed. Lui seul pouvait d'ailleurs nous rassembler, au-delà de nos différences et de nos différends. Mais aujourd'hui, nous partageons tous la même tristesse car nous avons perdu un être cher. Mohammed était un père, un ami, un camarade, un professeur, un mentor et un protecteur. L'année 2026 revêt une saveur particulière et il nous aura été difficile de présenter nos vœux à nos proches.

Et pourtant, par-delà la douleur que nous avons en partage, il faut aussi mesurer tout ce que Mohammed nous a transmis. C'est d'abord son parcours, exemplaire, celui d'un homme libre à l'égard des dogmes, de la tradition, du nationalisme et de la religion. C'est aussi son œuvre, à commencer par ses livres, dont le classique *Le FLN, mirage et réalité*, écrit dans des conditions pour le moins délicates. Cependant, il ne faudrait pas oublier l'ensemble de ses articles, mais aussi ses tribunes, déclarations, interviews et pétitions qu'il a initiées ou signées.

Ses travaux comme ses interventions ont montré qu'il était à la fois un grand intellectuel et un socialiste authentique. C'était un chercheur de vérité et un partisan sincère de l'émancipation. Il n'avait de cesse de le démontrer dans les colloques universitaires ou les réunions publiques. Il avait l'Algérie au cœur mais sa pensée dépassait ce seul cadre et embrassait ce qu'on appelait le Tiers-monde voire l'humanité, tout simplement.

Il nous appartient désormais de faire vivre son souvenir, de diffuser son œuvre, de poursuivre tout ce qu'il avait entrepris avec audace et générosité. Dans un entretien accordé en 1991 à l'hebdomadaire *Algérie Actualité*, Mohammed se présentait comme un « optimiste inquiet ». Nous avons toutes les raisons, au vu de l'actualité, d'être inquiets de nos jours. Mais nous avons aussi le devoir de rester fidèles à l'optimisme de Mohammed.

Je vous remercie.

**Nedjib SIDI MOUSSA**



UKRAÏNE 2022-2026

## Un syndicalisme internationaliste

Mon syndicalisme qui se revendique anticapitaliste rentre en interaction naturellement avec les luttes anti-impérialistes.

Mon syndicalisme internationaliste, qui repose sur l'autodétermination des peuples, doit soutenir en premier lieu nos camarades syndicalistes concerné·es.

La solidarité entre les peuples est souvent exprimée dans les résolutions de nos congrès ou dans le cadre de communiqués de soutien, qui sont importants mais ne suffisent pas à intégrer les questions internationales dans nos pratiques syndicales.

Dès les premiers jours de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous avons agi concrètement au niveau de la fédération SUD-Rail de deux manières :

- Exiger de la part du Groupe SNCF de nous mettre des moyens à disposition pour aider les organisations syndicales françaises à envoyer du matériel humanitaire en Ukraine. C'est dans ce cadre qu'un convoi intersyndical se mettra en place.

- Participer au premier convoi syndical de notre Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttés du 28 avril au 2 mai 2022 pour rencontrer nos camarades cheminots en Ukraine.

Depuis, nous entretenons les liens directs avec des syndicalistes cheminots en Ukraine et plusieurs syndicats SUD-Rail soutiennent matériellement et financièrement les camarades sur place. Rien de mieux que l'action syndicale et internationaliste pour nous donner une boussole dans ces situations internationales où les positions de repliements sur soi – pour ne pas dire campistes – sont un danger pour notre classe !

**Julien TROCCAZ<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> Julien Troccaz est cheminot, secrétaire de la fédération SUD-Rail. Ce texte a également été publié dans *Soutien à l'Ukraine résistante* n°45 (Syllepse, 2026).

### A.G. 2026

L'Assemblée générale des Amis de *La RP* se déroulera à Paris le **samedi 14 mars** à 14h00.

Les abonné·es intéressé·es envoient un mail à [redactionrp@gmail.com](mailto:redactionrp@gmail.com) pour les détails. En espérant nous y rencontrer, ou à défaut y lire vos messages.

# Pour organiser les isolé·es, un syndicat inter-entreprises à Lorient

*Face à l'inertie des structures de la CGT, désormais profondément inadaptées aux réalités du salariat actuel, des structures innovent et cherchent en tâtonnant des moyens d'organiser plus efficacement les travailleurs et les travailleuses dans toute leur diversité.*

L'union locale (UL) de Lorient, dans le Morbihan, a pris à bras-le-corps le sujet des « syndiqué·es isolé·es » : aujourd'hui, la CGT compte 13 000 syndicats, qui sont le noyau de base de la confédération. Mais ces syndicats, au périmètre précis (le syndicat de telle entreprise, le syndicat de tel hôpital, le syndicat départemental de telle convention collective), laissent de côté de larges pans du salariat. Beaucoup de salarié·es qui veulent adhérer à la CGT se retrouvent ainsi dans une zone grise, elles et ils sont bien adhérent·es à la CGT mais sans être membres des syndicats qui la composent, donc privé·es de toute vie syndicale et de toute possibilité de participer aux instances démocratiques de la CGT, qui regroupent systématiquement des camarades mandaté·es par un syndicat. Et ce même s'il y a en réalité plusieurs syndiqué·es dans la même entreprise, ou du même secteur : si iels ne sont pas rattaché·es à un syndicat, ce sont, pour la CGT, des syndiqué·es « individuel·les » (ou « isolé·es »).

Au-delà de la question de la démocratie interne, cette situation prive les adhérent·es en question de toute possibilité de se défendre collectivement face à leurs employeurs, car bien souvent il n'y a pas de repérages des syndiqué·es individuels qui sont dans des entreprises où il y aurait possibilité de présenter une liste CGT (et donc d'avoir les moyens afférents en termes de délégation, de diffusion de nos revendications et actions). Les individuels ne servent souvent qu'à renflouer la trésorerie des Unions locales !

Le problème est loin d'être marginal, puisqu'il concerne près d'un·e syndiqué·e sur cinq<sup>1</sup>. C'est pour cela que l'UL de Lorient a mis en place un syndicat inter-entreprises (SIE, appelé également ici syndicat inter), qui permet de donner un cadre syndical à de nombreux·es adhérent·es du privé qui passent entre les mailles du filet de la structuration actuelle de la CGT. Ces syndiqué·es laissé·es à la marge de la CGT sont même majoritaires dans certains secteurs comme le commerce et les services.

La réponse de l'UL de Lorient est pragmatique et tient compte des moyens à sa disposition : il s'agit de créer un cadre d'échange direct entre les militant·es,

pour mutualiser des expériences et des savoirs-faire d'une entreprise à l'autre. Ce syndicat vise les « faux-isolé·es », ces adhérent·es qui sont plusieurs dans la même entreprise mais sans rattachement à un syndicat particulier dans la CGT. Les résultats sont là, pas spectaculaires mais bien concrets : des sections qui ont progressé, des adhérent·es qui restent à la CGT au lieu d'en partir, des dizaines de nouvelles adhésions, un renforcement du rapport de force dans les boîtes car les équipes syndicales sont plus solides face au patron et se renforcent entre elles... La structuration en syndicat inter-entreprises n'a pas miraculeusement produit ces résultats : il faut souligner le soutien constant de la direction de l'UL, qui ne s'est pas contentée de créer un nouveau syndicat pour l'abandonner à lui-même, mais a pu fournir un appui plus efficace car mutualisé et non plus inter-individuel, appui aussi nourri par les échanges directs entre militant·es du syndicat.

Au fond, la clé semble être de trouver des formes d'organisation qui permettent une vie syndicale riche : ici, compte tenu des moyens limités de l'UL, c'est ce modèle qui est adapté pour sortir des camarades de leur isolement et faire du syndicalisme effectivement, avec un lieu d'échange pour se renforcer face au patron. Cet exemple rend aussi criantes les limites du fonctionnement actuel de la CGT – la structuration est ici clairement un frein à la syndicalisation et il oblige à faire à côté d'elles, et non s'appuyer sur elles, pour arriver à se développer dans le privé... Imaginons une CGT où la structuration serait au contraire un appui et non un mur auquel on se heurte, où le potentiel qui se dessine dans ce genre de solutions un peu bricolées serait développé à fond et partout... Imaginons des unions locales avec des militant·es qui ont du temps syndical pour s'y investir vraiment, plutôt que de miser sur leur sacrifice personnel. Plutôt que de laisser des militant·es être aspiré·es par des mandats de fédérations et/ou de syndicats nationaux avec des commissions exécutives pléthoriques ? Le sort d'un syndicalisme de luttes de classe et démocratique (l'ADN de la CGT), quoi qu'on en dise, se joue dans la proximité avec les entreprises et le territoire. Les résultats de la CGT en termes d'implantation, de militance, de résultats aux élections professionnelles en sortiraient bien grandis.

Voici notre entretien avec l'une des personnes à l'initiative de la création de ce syndicat inter-entreprises.

***Pourquoi avoir créé un syndicat inter-entreprises à Lorient ?***

En 2021, on a décidé en congrès de tourner l'union

<sup>1</sup> Voir le bilan établi dans « 53<sup>e</sup> Congrès de la CGT : Remettre la question de la structuration au cœur du débat », *La Révolution prolétarienne* n° 820, février 2023.

locale vers le secteur privé, pour s'implanter dans les boîtes où l'on n'était pas. On voulait sortir de notre pré carré, on faisait le constat que ce sont toujours les mêmes en grève et manif. Un serpent qui se mord la queue. Il fallait faire un bilan des déserts syndicaux et du mouvement des Gilets Jaunes, principalement constitué de salarié·es venant de TPE et PME sans fait syndical établi. À l'époque, le contenu de l'intervention a tourné autour de notre capacité à faire émerger de nouvelles forces du salariat, très exploitées et invisibilisées, pour inverser le rapport de force et redonner du peps aux syndicats existants. On a donc commencé par repérer les 60 entreprises de plus de 50 salarié·es (qui représentent 8000 salarié·es sur les 24 000 de notre territoire)<sup>2</sup>. Le territoire de l'Union Locale concentre une bonne partie des emplois du Morbihan, principalement dans le tertiaire, mais pas que (Naval Group, ports de pêche et de commerce, agro-alimentaire).

On a commencé à s'implanter dans plusieurs entreprises et des militantes issues de ces entreprises, qui adhéraient directement à l'UL faute de syndicat couvrant leur champ professionnel, ont été cooptées à la Commission exécutive de l'Union Locale depuis 2018-2019 ; mais, statutairement, elles n'auraient pas dû l'être car elles n'étaient rattachées à aucun syndicat. Il y avait environ 180 individuels, avec 4-5 militant·es qui avaient des mandats d'élue CSE et de délégué·e syndical·e qui n'avaient pas voix au chapitre en congrès.

Il fallait constituer quelque chose qui leur permette de pouvoir s'exprimer lors des congrès. Sur les presque 180 personnes concernées à l'époque on devait en connaître 40-50, beaucoup de personnes qui se sont syndiquées via l'accueil salarié [la permanence syndicale/juridique] ne recevaient aucune information. Donc il y avait beaucoup de mouvement, des gens qui parlaient au bout de 6 mois-un an après s'être syndiqué·e.

***Donc vous avez réussi à vous implanter dans de nouvelles boîtes ? Comment ?***

En effet, l'essentiel des progressions électorales qu'on a eues dans le privé, ça a été via les déploiements : déploiement, implantation mais surtout suivi des élu·es au Comité social et économique sur liste CGT et mandaté·es CGT (délégué·es syndicaux ou représentant·es de section syndicale dans leur entreprise).

On a été 2 à bosser sur les déploiements, avec entre 3 et 10 personnes sur les distributions de tracts. La difficulté a ensuite été sur l'accompagnement des nouvelles et nouveaux syndiqué·es – les camarades du privé manquent de temps syndical pour pouvoir faire ça et/ou n'en dégagent pas.

2 Ce repérage a été effectué par le secrétaire général (SG) et un camarade de la commission exécutive (CE) à l'aide des données de ciblage fournies par la Confédération pour les élections professionnelles. Ensuite ils ont tenu un tableau des entreprises ciblées, avec les contacts éventuels, ils ont élaboré un calendrier d'actions puis organisé la diffusion d'un tract simple sur les salaires et les conditions de travail avec, quand des infos internes ont pu être récoltées, un encadré sur celles-ci.

À la suite de notre congrès de juin 2024, on a cherché à constituer un groupe « déploiement » pour pouvoir continuer ce travail. Nous avons décidé de distribuer des tracts de 7h à 9h, puis d'enchaîner avec la réunion de CE (commission exécutive de l'Union Locale). Le problème c'est que le déploiement tend à se limiter à une distribution de tracts aux portes d'une entreprise (recherche des horaires d'ouverture, qu'est-ce qu'on met sur le tract, est-ce que parmi nous des militant·es connaissent quelqu'un·e dans la boîte)... C'est bien et c'est déjà du taff mais si ça mord, on a encore un vrai problème de suivi. Alors que l'accompagnement, c'est-à-dire le suivi des nouvelles implantations, est le travail le plus chronophage et stressant au vu des risques que les nouveaux et nouvelles venues à la CGT prennent dans leurs boîtes.

Cette méthode a néanmoins permis de s'implanter dans des boîtes où des élections CSE allaient se dérouler quelques mois après, ou lorsque des tensions existaient déjà dans la boîte. Ça a permis de nous implanter dans 7 boîtes. Aussi, dans 3 ou 4 autres cas, à la suite d'une plus grande information syndicale envoyée aux individuels déjà adhérent·es de l'UL, un·e camarade syndiqué·e isolé·e dans sa boîte a appelé l'UL en disant « je veux me présenter aux élections, comment on fait ? ». Quand la CGT se présente aux élections CSE dans une boîte sans syndicat, d'autres élu·es émergent souvent, et candidatent sur liste CFDT ou autres pour nous contrer. Il est donc indispensable de soutenir les camarades qui veulent se lancer dans les campagnes électorales pour qu'elles et ils ne soient pas isolé·es et sachent faire front aux attaques venant du patron et, parfois, de listes syndicales rivales.

***Qu'est-ce que ça a changé dans le fonctionnement de l'UL ?***

Avant c'était le secrétaire général (SG) de l'UL qui s'occupait de suivre toutes les nouvelles implantations avec 1 ou 2 camarades du bureau, etc. Nous avons décidé de ne plus répondre séparément et individuellement aux questions, mais d'avoir un espace commun d'échange où on va dire les mêmes choses et où les gens vont pouvoir faire des partages d'expérience sur les manœuvres d'intimidation des petits chefs, des autres syndicats, des directions, plein de petits savoirs comme échanger avec la direction à l'écrit et pas à l'oral, en mettant l'inspection du travail en copie, etc.

Les camarades avaient pris l'habitude de beaucoup échanger avec deux ou trois camarades du bureau de l'UL qui géraient tous les contacts avec toutes les boîtes où la CGT s'implantait. Il a fallu passer la main : « *vous n'allez plus nous appeler nous en priorité, mais vous mettre sur un groupe whatsapp où vous allez échanger entre vous, et la secrétaire du SIE (syndicat inter-entreprises) sera votre interlocutrice principale* ».

Même si certains camarades dans les boîtes continuent d'appeler le SG de l'UL... aussi parce que c'est le seul à être présent un jour par semaine à l'UL<sup>3</sup>, les autres prennent sur leur temps perso, leurs heures de délégation en tant qu'elu-es au CSE ou sont retraité-es.

Le SIE tient une réunion tous les deux mois qui est annoncée aux camarades mandaté-es syndicalement ou élu-es au CSE, car elle a lieu sur les horaires de travail. L'enjeu c'est de faire en sorte que la quinzaine d'elu-es au CSE<sup>4</sup>, de RSS (représentant-es de section syndicale<sup>5</sup>) ou DS (délégué-es syndicaux<sup>6</sup>) prennent leurs heures de délégation et viennent sur ce créneau, ce qui n'est pas évident pour tout le monde. À ces réunions, 5 à 10 personnes participent, sensées venir de 12 entreprises différentes où on a des élu-es et mandaté-es. On a encore du mal à faire venir 3 boîtes (qui craignent de déposer leurs heures de délégation) notamment celles du transport/logistique.

La création du syndicat inter entreprises (SIE) a servi à structurer les militant-es individuel-es qui avaient acquis un mandat syndical, avec l'idée de rompre l'isolement, mais aussi qu'on ne peut pas faire ce qu'on veut dans la boîte, qu'il y a quand même des « comptes à rendre ». C'est aussi pour cela que c'est pour l'instant encore l'UL qui désigne les DS/RSS, même si le SIE pourrait le faire.

On voit que quand on s'implante dans une nouvelle boîte, on rencontre toujours les mêmes problèmes : forte intimidation, isolement, difficultés à pouvoir s'exprimer auprès des collègues de travail qui ont peur de la CGT ou qui sont dans l'attente que ça arrive tout cuit. Comme les nouvelles-eaux sont en train de se former, iels sont un peu seul-es dans leur boîte. On continue donc d'avoir un rapport délégataire avec le SG de l'UL : pour les camarades, le syndicat c'est l'UL.

S'il n'y a pas quelqu'un qui suit et qui accompagne, tu perds le lien avec le risque que des sections fassent n'importe-quoi. Comme dans une boîte où la section appelle l'UL en disant que les collègues vont se mettre en grève contre l'accord d'entreprise signé par... la CGT,

3 Ce temps syndical est accordé à l'UL par la CGT Educ'action, le SG étant enseignant en lycée professionnel.

4 Les élu-es au CSE sont élu-es pour représenter le personnel, iels sont ce qu'on appelle familièrement des « délégué-es du personnel », chargé-es de porter les réclamations individuelles et collectives des salarié-es.

5 La ou le représentant-e de section syndicale (RSS) représente le syndicat dans les entreprises et associations de plus de 50 salarié-es où il n'y a pas encore eu d'élections ou bien dans laquelle le syndicat n'est pas représentatif (moins de 10 % aux élections). Iel bénéficie d'un statut de salarié-e protégé-e et de 4h mensuelles de délégation, et le syndicat peut disposer d'un panneau d'affichage, distribuer des tracts dans l'entreprise, demander les accords d'entreprise existants... Il est possible d'avoir un-e RSS dans les boîtes de moins de 50 salarié-es mais dans ce cas elle ou il doit être élu-e titulaire au CSE et c'est nettement moins intéressant, il vaut mieux être désigné-e délégué-e syndical-e, mais ça n'est pas toujours possible (si on arrive après les élections). Aussi, certaines conventions collectives et accords d'entreprise sont plus favorables et permettent la désignation de RSS dans les boîtes de moins de 50 salarié-es.

6 La ou le délégué-e syndicale représente le syndicat dans l'entreprise, et peut signer des accords avec la direction au nom de la section syndicale. C'est aussi du temps de délégation pour la boîte et l'interpro.

car ces mêmes camarades n'avaient pas vu les pièges tendus par la direction au détour de certaines formulations.



Donc, il y a eu l'idée que si on laissait le SIE à lui-même, ça allait se casser la gueule. Le syndicat inter est animé par deux personnes, mais avec le soutien de l'UL, qui est présente en appui à chaque réunion du syndicat (le SG de l'UL est présent, avec deux autres camarades du bureau).

### ***Et par rapport aux autres syndicats de l'UL ?***

Justement, le but est aussi que les militant-es de l'UL puissent passer plus de temps avec les syndicats existants qui ont besoin d'aide. En effet, pour suivre une base nouvellement créée, c'est des heures d'appels et d'échanges sms chaque semaine et quand il faut suivre 4 ou 5 syndicats ce n'est plus possible. On avait donc commencé à décrocher côté suivi des syndicats « plus anciens » en ce qui concerne la coordination et les dossiers revendicatifs. Et comme dans ces syndicats, des camarades prenaient la suite d'équipes syndicales constituées, ils avaient des réflexes mais sans savoir d'où ça venait : on leur disait « *oui c'est comme ça, le PV doit être rédigé comme ça, voilà, etc.* ».

Les syndicats « établis » : ou bien ça va et ne demandent pas d'aide, ou bien ça va mal et ils ne demandent pas d'aide non plus par peur que l'UL se penche sur leur manière de s'organiser et la bouleverse...

### ***Et vous arrivez à faire le lien entre le syndicat inter et le reste de l'UL ?***

La secrétaire générale du SIE (salariée de la grande distribution) est à la commission exécutive de l'UL et est membre du bureau de l'UL : ça permet un soutien, un contrôle, et un point régulier à chaque réunion de la commission exécutive de l'UL sur ce qui se passe dans les 5-6 boîtes où il se passe des trucs : toute la commission exécutive doit être au courant de ce qu'il se passe. Il y a parfois presque plus d'actualités dans les 6-7 boîtes du SIE que dans toutes les autres boîtes, entre le délégué syndical empêché de prendre ses heures, l'élu-e CSE qui fait une expertise comptable, qui est en butte à des mesures disciplinaires, qui doit faire face à un projet de licenciement, etc. On est sur du costaud à chaque fois. Ça permet de discuter de quels outils on peut mettre en place : les autres syndicats constitués découvrent parfois des choses eux-mêmes.

### ***Et comment ça tourne sur le plan administratif et financier ?***

Pour faire partie du SIE, il faut être au moins 2 dans une même entreprise : dès qu'il y a une section syndicale de fait, elle est rattachée au SIE. Pourquoi ce seuil ? Pour distinguer un syndiqué réellement tout seul dans sa boîte des autres situations où ce n'est pas le cas, faire que ces derniers se rencontrent et ne soient pas gérés individuellement. Mais aussi éviter que des personnes qui se connaissent et travaillent chacune dans une entreprise différente adhèrent en masse pour prendre le contrôle de la trésorerie du syndicat. Ça a été une vraie discussion en CE d'UL car il y avait des mauvaises expériences passées dans quelques syndicats.

La secrétaire générale et la trésorière du SIE ont été élues lors de l'assemblée générale (AG) de fondation du syndicat. Le SIE n'a pas de trésorerie propre pour le moment, s'il a besoin d'argent il en fait la demande à l'union locale : la trésorière est aussi la trésorière adjointe de l'UL, ce qui permet de fonctionner de manière fluide pour les petites sommes. L'UL donne donc une existence légale au syndicat, qui n'est pas totalement autonome puisqu'il n'a pas de compte propre. C'est une solution temporaire, faute de militant·e pour assumer cette tâche.

En effet, ce qui est lourd, c'est de répartir les cotisations de ce syndicat entre toutes les fédés, c'est une usine à gaz : on a 9 fédérations et 26 sections syndicales, pour un total d'une centaine d'individuel·les qui sont dans le syndicat. Donc ça n'a pas diminué la quantité de travail à effectuer pour reverser les cotisations à chaque fédération sur le logiciel dédié (appelé CoGéTise).

Tout l'aspect administratif du SIE est géré par les secrétaires qui s'occupent de la politique financière de l'UL. Un camarade de l'UL s'occupe de gérer le fichier des individuels sur un tableau Excel (car franchement Cogitiel<sup>7</sup>...), pour les basculer ou les enlever du syndicat inter dès qu'une base passe le seuil de deux adhérent·es.

### **Quel bilan ?**

Sur les 270 individuels aujourd'hui, il en reste donc 170 qui sont des isolé·es (un·e seul·e syndiqué·e dans l'entreprise). Sur les 100 rattachés au SIE, on souhaite s'orienter vers des réunions de sections d'entreprises ou de secteurs professionnels à l'intérieur du SIE rassemblant tous les syndiqué·es en plus des élus CSE et mandaté·es. C'est l'orientation, mais ce n'est pas simple car il nous faut faire émerger des militant·es qui ont une vision globale de la structuration et de la double besogne.

Ça fait néanmoins gagner du temps mais surtout ça permet que les militant·es se connaissent. Avant c'était

<sup>7</sup> Logiciel de gestion des adhésions de la CGT, à l'usage repoussoir et déjà obsolète à sa sortie il y a 20 ans.

un rapport bilatéral, entre la CGT et chaque militant·e individuellement. Là, iels se voient, se connaissent, échangent sur Whatsapp, en réunions, participent davantage aux manifs et rassemblements... Tout ça reste assez fragile, mais ça avance : le SIE a pu être au congrès de l'union départementale CGT Morbihan en juin dernier et voter. Il y avait aussi les deux autres SIE du Morbihan, ce qui a fait tiquer quelques autres syndicats car les SIE représentaient pas loin de 500 voix, et ont soutenu les amendements (adoptés) en faveur de syndicats départementaux d'industrie...

On a environ 5 sections syndicales où les camarades cherchent vraiment à se développer et non pas à rester simplement élu·es, à faire de la figuration. Le CSE doit être un outil du syndicat parmi d'autres, et pas l'alpha et l'oméga de son activité. Sans cela, on entretient l'idée que la CGT n'est pas si différente des autres : la profession de foi annonce plein de trucs, et derrière il n'y a rien.

L'effet positif se voit dans les chiffres : on est passé de 180 adhérent·es à environ 270 à la fin de l'année 2024 (en 2 ans), avec une plus grande régularité des cotisations, une valeur moyenne du timbre en augmentation... Et il y a moins de départs, car de l'information est envoyée directement de l'UL vers les individuels. C'est un des syndicats de l'UL qui enregistre le plus d'adhésions depuis 2 ans et dans des secteurs que l'on qualifie de déserts syndicaux.

En négatif par contre, il y a tellement de secteurs différents représentés qu'on sent parfois le besoin de se retrouver entre personnes de la même branche pour échanger de manière plus approfondie. Le SIE permet d'avoir une légitimité en congrès ou dans les réunions en étant rattaché·e à un syndicat. Mais on a conçu le SIE comme un sas d'entrée dans la CGT pour aller dès que possible vers la création de syndicats locaux professionnels.

L'idée est ensuite de faire sortir quelques sections et de les monter en syndicat... et pas forcément en syndicats d'entreprise ! La crainte est que si ça sort du SIE, ça le décapite ou que les sections devenues syndicats se cassent la figure à cause de leur faible taille...

Après, au fond, le SIE est une fausse réponse pour ne pas aller au bout de la remise en cause de la structuration par entreprise. Car même dans une boîte de 200 salarié·es, avec un taux de syndicalisation à 20 % (ce qui serait exceptionnel) ça ferait 40 syndiqué·es : quel sens ça a d'avoir ton syndicat de 40 syndiqué·es, sans aller voir les autres boîtes alors que derrière il y a soit toute une filière avec des sous-traitants, soit plein d'autres PME du même secteur ?

On s'est implantés dans une boîte du bâtiment. Les nouveaux adhérents ont été majoritaires aux élections du CSE, puis ça s'est cassé la gueule : c'est passé de

14 à 5 syndiqués sur 200 salariés, la CFDT a fait une alliance avec la direction pour démonter la CGT, les camarades ont été en grande difficulté et n'ont reçu aucun soutien de leur fédération. Entre-temps, les membres de la section avaient entamé les démarches pour se constituer en syndicat local professionnel, ils avaient déposé des statuts en mairie, obtenu des codes Cogétise [8] auprès de la fédération... Du coup on les a maintenus dans le SIE.

Souvent c'est laborieux de monter ton syndicat dans l'entreprise, et quand t'y arrives t'es tout content et un an après ton syndicat se casse la gueule ou ne progresse plus en nombre de syndiqués. Ou quand les gens quittent l'entreprise ils quittent la CGT, en disant « ben oui je pars de l'entreprise, je peux plus être syndiqué ! ». Le syndicat porte le nom de l'entreprise, les gens associent la CGT à l'entreprise même quand ils restent dans la même branche...

Les camarades qui ont un syndicat déjà existant dans le privé ont l'impression que s'ils se structurent hors de leur entreprise, ils n'existeront plus dans l'entreprise. Or, on peut avoir un syndicat général de la distribution alimentaire par exemple avec des sections syndicales de diverses entreprises et dans l'entreprise s'afficher avec le nom de la boîte. Est-ce si compliqué ? La difficulté serait plutôt la gestion du décalage entre les grosses entreprises intégrées (mais il y en a presque plus) et tous les franchisés et entreprises de moins de 50 salarié·es.

L'idée de syndicats pro territoriaux suscite des levées de bouclier des gros syndicats de l'industrie, qui ont peur que tout le monde se retrouve dans le même syndicat. Il y a une grosse difficulté à arrêter de calquer notre organisation sur les formes juridiques choisies par les employeurs. S'y rajoutent des jalousies entre fédérations... Le syndicat inter permet juste de garder tout le monde, d'éviter que les gens ne soient jamais rappelés et ne reçoivent pas d'infos, de les inviter à des réunions, de les raccrocher à une vie syndicale, de poser la question de la syndicalisation et de voir comment on passe le cap de bases avec des élus à de vraies dynamiques syndicales...

Évidemment, on expérimente des choses plus facilement que dans des syndicats d'entreprise bien installés mais qui correspondent souvent à une toute petite minorité du salariat, y compris parfois de leurs secteurs professionnels.

C'est en marchant que ça se construit, on fera des bilans et il faudra pointer ce qui ne va pas. Par la démonstration en acte de la syndicalisation et des luttes éventuelles, on veut pouvoir ensuite en discuter de la structuration à plus long terme.

**Baptiste P.**

## Voie pro... au tour des formations artistiques d'être déconstruites !

Alors que, en une petite dizaine d'années, les formations dispensées dans les lycées professionnels et lycées polyvalents ont connu une très sévère déqualification<sup>1</sup> avec notamment la suppression d'une année sur quatre pour obtenir le bac professionnel post 3<sup>ème</sup>, certaines formations artistiques<sup>2</sup> étaient restées sur 4 ans, un élève passant un CAP en 2 ans, avant d'enchaîner sur un brevet des métiers d'Art (BMA, créé en 1963) en 2 ans, diplôme reconnu de niveau bac.

Cela s'expliquait par le bon sens : un horloger, un ébéniste, un orfèvre, un armurier, etc. ne peut être formé en 3 ans au lieu de 4, du fait des exigences requises : en compétences professionnelles (maîtrise des actions, des outils et des machines spécifiques), mais aussi en connaissances artistiques (dessin assisté ou non par ordinateur, Arts appliqués, peinture, sérigraphie, histoire des styles, etc.), et plus encore, en créativité. Pour synthétiser la philosophie originelle du BMA, il faut non pas former à des compétences nécessitant des savoir faire restreints à exécuter des tâches répétitives et simples (montage-assemblage par exemple), mais il faut parvenir à former un véritable professionnel capable de créer, de réaliser du sur-mesure, d'innover.

Aussi ces formations étaient considérées comme des pôles d'excellence, le recrutement nécessitant parfois même un examen d'entrée pour sélectionner les meilleurs élèves... Avec pour conséquence la place si particulière de notre pays comme « Le » pays du luxe et des métiers d'excellence, particulièrement ceux des métiers d'Art mondialement mis en avant à l'occasion de la reconstruction accélérée de Notre Dame.

### *Mais, ça, c'était avant !*

Pourtant, des signaux annonciateurs de l'attaque à venir avaient déjà été lancés fin 2024, lorsque le Rectorat de Rennes, par exemple, décidait de supprimer une formation post bac d'un an au lycée des Métiers d'Art d'Auray, permettant aux titulaires d'un BMA ébénisterie de se former aux techniques de la restauration de meubles anciens. Cette formation était pourtant rare (2 formations en France), et très recherchée par nombre d'entreprises. Malgré la mobilisation des personnels et des élèves, malgré les soutiens d'entreprises, malgré la tentative par une liste d'opposition écologiste-autonomiste d'amender la carte des Formations lors d'un Plenum de la Région Bretagne<sup>3</sup>, la majorité de «Gauche» avalisa sans sourcilier cette disparition d'un trait de plume<sup>4</sup>. Plus tard,

les propositions du lycée d'Auray d'intégrer le réemploi de mobilier ancien, en accord avec les objectifs de développement durable tellement mis en avant par la Région Bretagne n'ont pas été entendues.

Il n'est donc, hélas, pas surprenant que l'année suivante, les BMA se retrouvent sous les fourches caudines du Ministère ! Cette attaque, très discrète dans un 1<sup>er</sup> temps puisque le rapport n'a pas été rendu public, se basait sur le constat que « *l'ensemble de la filière des métiers d'art (industrie du luxe et TPE-PME des métiers d'art) souffre d'un manque de main-d'œuvre qualifiée* »<sup>5</sup>... La conséquence consiste ni plus ni moins qu'à transformer les formations CAP-BMA (4 ans) en un Brevet National des Métiers d'Art (BNMA)... en 3 ans ! L'ajout du terme « national » signifiant paradoxalement la suppression d'une année de formation, la fin du CAP, remplacé par une certification intermédiaire non diplômante, et vraisemblablement vouée à disparaître comme l'ont été les certifications de niveau 5 (CAP-BEP) des bac professionnels 3 ans.

Il est ainsi à craindre que le BNMA ne serve de cache-sexe à la volonté de fermer nombre de formations dans les lycées professionnels, puisque l'affectation serait nationale, avec une sélection floue. Rares seront en effet les élèves de 3<sup>ème</sup> volontaires pour se rendre dans un établissement d'une autre région, voire à l'autre bout de la France. On peut enfin se demander si cette attaque ne répond pas à la stratégie des industries du luxe de transformer les filières d'Art en les axant exclusivement vers la production, au détriment des Arts appliqués et des capacités créatrices.

Cependant, vu la pâleur déclinante de la Macronie depuis la dissolution, vu l'instabilité des Ministres de l'Éducation nationale (8 depuis 2017), la généralisation du BNMA ne semble pas vraiment une priorité. Ainsi, certaines formations comme l'ébénisterie et l'horlogerie ont été désignées pour devenir des BNMA dès la rentrée 2026 (les autres devant subir cette transformation l'année suivante), avant de reculer d'un an, tout en expérimentant ce nouveau parcours dans certains établissements... Bref, « Réformez !, mais sur la pointe des pieds... », avant la mise au pas générale ! Entre temps, la riposte s'organise avec l'intersyndicale CGT Educ'action, FSU (SNUEP, SNES, SNEP), CFDT, UNSA, SNALC, SUD Education et CNT Education<sup>6</sup>.

Pour conclure, l'analyse syndicaliste de classe qui doit être retirée, est que l'objectif central de cette nouvelle attaque contre la Voie professionnelle est de toujours davantage éroder la valeur des diplômes, qui constituent le socle sur lequel s'appuient les conventions collectives et les droits salariés. Dans la même logique, on constate la fragilisation de la capacité des

travailleur-euses en formation à bénéficier d'enseignements émancipateurs comme les Arts Appliqués et les enseignements généraux. Mais aussi, en fragilisant les diplômés nationaux (par une paupérisation des contenus tant en savoirs qu'en savoir-faire), on oblige les lycéens des filières générales, technologiques et professionnels à poursuivre des formations post-bac, souvent en apprentissage, non reconnues au niveau Licence comme les Certificats de spécialisation (1 an après le bac), les BTS, les DN-MADE<sup>7</sup>, etc. Surtout, ces formations sont souvent dispensées dans des structures privées, dont un certain nombre, voire un nombre certain, malgré les promesses et la com' sur l'insertion professionnelle miraculeuse, s'avèrent être de véritables arnaques pour des jeunes qui se seront endettés<sup>8</sup> dans l'espoir d'être formés. Sans doute est-ce cela, la Libéralisation de la formation professionnelle : comme cela l'a été pour l'énergie et d'autres secteurs, la libéralisation permet à des intérêts financiers d'ouvrir de nouveaux juteux marchés sur le dos des usagers... Et les promesses, comme ailleurs, ne valent que pour celles et ceux qui y croient !

**Ronan VIBERT**, enseignant en LP

#### NOTES :

1. in *La Révolution prolétarienne* : juin 2025 ; n°829 ; P 14-15 – Voie pro : toujours plus malmenée ; sept 2023 ; n°822 ; P 2-4 – De la Voie pro, encore et toujours attaquée... ; déc 2018 ; n°803 ; P 4-5 – Des enjeux de la formation professionnelle...
2. Les filières concernées par les BMA : Livre : Arts de la reliure et de la dorure ; Textile : Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse ; Broderie ; Dentelle (option Aiguilles / Fuseaux) ; Volume & Signalétique ; Arts graphiques option A - Signalétique (première session 2021) ; Arts graphiques option B - Décor peint (première session 2021) ; Volume staff et matériaux associés ; Orfèvrerie : Bijou option Bijouterie joaillerie ; Bijou option Bijouterie polissage finition ; Bijou options Bijouterie sertissage ; Orfèvrerie (option Gravures-ciselerie / Monture-tournure) ; Céramique ; Bois : Ebéniste ; Métallerie : Ferronnier d'art ; Armurerie ; Gravure sur pierre ; Horlogerie ; Verrerie : Souffleur de verre ; Verrier décorateur ; Musique : Technicien en facture instrumentale (option Accordéon / option Guitare / option Instruments à vents / option Piano)
3. Intervention de la représentante de la Liste Ensemble en Bretagne (*Breizh a-gleiz - Autonomie, Écologie et Territoires*) Aziliz Gouez, lors du plénier du Conseil Régional Bretagne sur la Carte des formations du 11 au 13 décembre 2024.
4. La Région Bretagne semble plus encline à ouvrir des formations, notamment post-bac en apprentissage, dans les établissements privés... en accord avec le Rectorat dont les moyens alloués sont davantage conditionnés par une vision austéritaire qui associe l'éducation et la formation initiale publique à un coût, plutôt qu'un investissement pour l'avenir.
5. rapport de la Dgesco (direction générale de l'enseignement scolaire)
6. <https://framapetitions.org/petition/user/intersyndicalevp/pour-une-formation-ambitieuse-aux-metiers-dart-sauvons-le-brevet-des-metiers-dart>
7. diplôme national des métiers d'art et du design
8. Notamment pour les apprentis dont le coût de la formation, normalement assuré par l'entreprise, se retrouve à sa charge s'il-elle n'a pu trouver ladite entreprise, ou si le contrat vient à être rompu.

**TOUT SYNDICAT DE SALARIÉ-ES ET TOUTE UNION LOCALE PEUT NOUS DEMANDER UN EXEMPLAIRE GRATUIT DU PROCHAIN NUMÉRO**

# Des syndicalistes vénézuéliens nous parlent



Dans la nuit du samedi 2 au vendredi 3 janvier, les États-Unis d'Amérique ont mené une intervention militaire au Venezuela et ont enlevé Nicolas Maduro<sup>1</sup> et Cilia Flores. Le mouvement syndical international a condamné fermement cette agression. Le régime en place au Venezuela depuis des années est antidémocratique, maintient le peuple dans la misère et le prive de libertés, notamment les libertés syndicales.

Pour les syndicalistes indépendants du Venezuela, l'urgence est à l'amélioration des conditions de vie et à la libération des nombreux prisonniers et prisonnières politiques, dont des responsables syndicaux. Mais ce n'est pas aux États-Unis d'Amérique, ou à un quelconque autre État, de décider de l'avenir du peuple vénézuélien.

Au Venezuela, en Palestine, en Ukraine, comme partout dans le monde les invasions militaires, le colonialisme, les guerres impérialistes sont le fait de régimes fascistes que nous combattons, avec les forces de notre camp social, celui des travailleurs et des travailleuses, de la justice sociale et écologique, de la démocratie. Dans le cadre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, l'Union syndicale Solidaires est en relation avec les camarades du Comité national de conflit des travailleurs en lutte du Venezuela qui se battent depuis des années contre le régime liberticide et antisocial de Maduro (voir à ce propos l'appel syndical unitaire<sup>2</sup> du 15 décembre). Le peuple vénézuélien, ne veut pas tomber sous le joug de l'impérialisme états-unien pour se libérer du régime de Maduro !

Dans le cadre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, nous avons pu discuter avec les camarades du CNCTL lors de la rencontre du Réseau, mi-novembre, à Chianciano Terme (voir le précédent numéro de *La Révolution prolétarienne*). Depuis, avant et après le 3 janvier, c'est sur ces contacts directs avec des travailleurs et travailleuses, avec leurs syndicats, que nous appuyons nos expressions sur la situa-

tion au Venezuela. Nous publions ici des extraits d'un entretien du 10 janvier avec trois militants du Comité national de conflit des travailleurs-ses en lutte, ainsi que quelques lignes du 14 février. Entre temps, dans le cadre du Réseau mais aussi du cadre unitaire mis en place en France<sup>3</sup>, nous avons eu d'autres occasions d'écouter nos camarades, de comprendre la situation sur place, d'apprendre pour relayer leurs analyses, leurs revendications, leurs actions.

**Christian MAHIEUX**

## Extraits de l'entretien du 10 janvier 2026

*Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes transmet les informations reçues de camarades syndicalistes du Venezuela. Rien ne remplace le contact direct entre travailleurs-ses. Pour notre classe sociale, c'est la meilleure source d'information, le meilleur moyen de construire des luttes communes.*

« En premier lieu, pour que les choses soient dites clairement, même si ce point est évident pour vous et pour nous : nous condamnons totalement l'intervention militaire étatsunienne.

Avant le 3 janvier, il y avait déjà eu 22 interventions armées des États-Unis envers le Venezuela. Le 3 janvier, aucune des trois forces militaires de l'État vénézuélien n'a réagi. 15 avions US ont survolé la capitale, 15 hélicoptères US s'y sont posés, sans riposte. Cela laisse place à des interrogations... Depuis des années, le gouvernement nous racontait que la Russie nous protégerait en cas d'attaque impérialiste US !

Le constat est que le régime est toujours en place, la répression et les restrictions aux libertés aussi ; cela s'est même renforcé depuis le 3 janvier. Un nouveau décret a été publié, motivé par l'état d'urgence.

Le président des États-Unis se positionne en gardien du monde. On sait bien que ce qui l'intéresse au Venezuela, ce n'est pas la démocratie, mais le pétrole ! Il faut comprendre une chose essentielle : même sous Chavez, et bien sûr aussi après Chavez, l'impérialisme US n'a jamais disparu de notre pays, les multinationales ont toujours été présentes au Ve-

<sup>3</sup> Autour du Collectif de solidarité internationale avec le peuple du Venezuela, dont l'Union syndicale Solidaires est membre, s'est constitué un cadre unitaire rassemblant une vingtaine d'organisations associatives, syndicales et partidaires, dont la CGT et la FSU. C'est ce collectif élargi qui a notamment organisé la réunion publique du 10 février à la Bourse du travail de Saint-Denis, au cours de laquelle sont intervenus des représentant-es du CNCTL, de la CUTV et d'une association de défense des droits humains (Surgentes) et d'une association féministe anti-extractivisme (Mujeres Cuerpos y Territorio).

<sup>1</sup> Les camarades du CNCTL, comme de la Centrale unitaire des travailleurs du Venezuela (CUTV, membre de la FSM), parlent bien de « Maduro », pas du « Président Maduro ». Ils nous l'ont dit et redit : pour eux, il n'est pas le président légitime ; cette affirmation revient avec force dans leurs interventions, tout en précisant que ceci ne vaut nullement soutien à « l'opposition » incarnée par la droite, l'extrême droite, les réactionnaires.

<sup>2</sup> <https://laboursolidarity.org/fr/busca/n/3710/un-accord-intersyndical-historique-place-la-defense-des-salaires-au-cur-de-la-lutte-des-travailleurs>. Compte tenu de la situation, la grève a été différée mais la dynamique unitaire revendicative demeure ; des grèves, rassemblements et manifestations ont eu lieu ces dernières semaines. Sur le Comité Nacional de Conflicto de Trabajadores en Lucha, voir diverses informations sur le site du Réseau syndical international de solidarité et de luttes.

nezuela. Chevron en est la figure de proue. Lorsque les syndicalistes du secteur pétrolier dénonçaient les cadeaux pétroliers faits à Cuba, à l'Iran, à la Russie ou à la Chine, ils/elles étaient taxés de suppôts de l'impérialisme ! Pour être en règle avec la Constitution, dans chaque contrat pétrolier il y a une entreprise vénézuélienne, mais toujours minoritaire, sous la coupe d'une multinationale. Les États russe et chinois ont beaucoup investi au Venezuela. Nous sommes aujourd'hui au milieu de la lutte et des accords entre les impérialistes étatsunien, russe et chinois !

Sous couvert d'anti-impérialisme, le groupe dirigeant qui était au gouvernement, et qui l'est toujours, est devenu pro-impérialiste. L'absence de riposte à l'intervention militaire du 3 janvier, la poursuite du gouvernement via celle qui était vice-présidente, montrent l'accord tacite avec les États-Unis.

C'est sûr que certaines personnes dans le pays espéraient une intervention extérieure de ce type pour que soient rétablies les libertés. Ce n'est pas notre position, ce n'est pas l'intérêt de la classe ouvrière. Comme dit précédemment, ce n'est pas du tout l'objectif de l'intervention US, et ce n'est pas, non plus, ce que veut faire le gouvernement validé par les États-Unis. Par ailleurs, on ne peut pas accepter le principe même d'une intervention militaire impérialiste.

En tant que travailleurs, travailleuses, syndicalistes, quelles sont nos priorités ? On doit continuer la lutte pour la démocratie, pour la libération de toutes les prisonnières politiques, pour les droits des travailleurs et travailleuses, et pour le respect du droit à l'autodétermination des peuples, dont le nôtre.

Il faut donner quelques éléments concrets aux camarades d'autres pays pour qu'ils et elles comprennent bien notre situation, la situation de la classe ouvrière vénézuélienne, dans la suite de ce que nous avons pu déjà exprimer lors de la rencontre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, en novembre 2025 :

- en 2018, il y a eu des mesures austéritaires très fortes, sous le nom de « programme de récupération, croissance et prospérité économique ». Cela s'est traduit par une interdiction des augmentations de salaire, alors que les prix ont été libérés.

- le salaire officiel est de moins d'un dollar par mois ! C'est le coût de deux litres d'essence. Il y a des primes, en général comprises entre 120 et 150 dollars. Il n'y a pas d'augmentation de salaire depuis des années.

- Dans le secteur pétrolier, depuis 4 ans la convention collective n'a pas été revue ; c'est une des exigences des multinationales qui est ainsi satisfaite.

- On a gagné beaucoup de dossiers juridiques : pour le paiement de salaires non payés, à la suite de licenciements injustifiés, pour exiger des réintégrations, etc. : Mais les entreprises publiques ne respectent pas

ces décisions et le gouvernement a laissé faire. Depuis le 3 janvier, on a l'impression que des consignes ont été données pour que les décisions mêmes soient contraires aux demandes légitimes des travailleurs et travailleuses.

- Rien que dans le secteur du pétrole, il y a 120 travailleurs en prison, sans même aucun acte d'accusation ; la répression antisyndicale, anti-ouvrière est très forte : le décret de situation d'urgence légalise les arrestations extra-judiciaires. Les contrôles, par exemple, sur le contenu des téléphones personnels, se multiplient. L'armée accentue la pression dans les entreprises.

Plus que jamais, notre tâche est d'unifier la classe ouvrière, sur la base de ses revendications et de l'exigence de ses droits. Si la « grande mobilisation nationale du 15 janvier » est pour le moment suspendue, il y aura toutefois des actions dans les prochains jours, les prochaines semaines. Le soutien du syndicalisme international sera important pour nous.

L'internationalisme est aussi important vis-à-vis des millions de vénézuéliens et vénézuéliennes en exil. Les illusions sur l'intervention étatsunienne, « l'aide » des multinationales, doivent être combattues.

La loi prévoit un contrôle ouvrier dans les entreprises, un contrôle populaire des comptes publics. Mais cela n'existe pas. C'est aussi sur ce genre de choses que nous devons mettre l'accent, pour montrer que l'issue à la pauvreté, à la répression, etc., que nous vivons depuis des années, n'est pas dans le capitalisme des multinationales ou les interventions impérialistes.

On doit continuer les discussions avec nos collègues, nos voisins et voisines, faire en sorte que le plus grand nombre partage nos positions : défense des revendications ouvrières, libération des prisonniers et prisonnières politiques, respect des libertés, dénonciation des impérialismes ! »

### **Message du 14 février 2026**

« Cela fait 41 jours que l'armée a pris d'assaut et capturé le dictateur, mais son gouvernement, sous la tutelle de l'impérialisme et dirigé par sa complice Deisy Rodríguez, est toujours en place. Cependant, la situation a évolué dans le pays, une brèche s'est ouverte, ce ne sont plus seulement nous, les travailleurs-ses, qui luttons pour nos droits, mais les familles des prisonniers et prisonnières politiques ainsi que les étudiant-es qui se sont joint-es à la revendication pour la libération des prisonniers et prisonnières et pour les droits démocratiques.

Il apparaît qu'il y a plus de 2 000 prisonniers et prisonnières politiques, que plus de 200 ont disparu, mais que la lutte a permis d'obtenir la libération de

387 d'entre eux et elles.

La revendication de la libération de tous les prisonniers et prisonnières a conduit le régime non seulement à reconnaître cette situation, mais aussi à lancer un débat sur une loi d'amnistie visant à gagner du temps, à freiner la lutte en cours et à trouver une justification à ses excès et à ses crimes atroces.

La lutte pour les salaires et les droits du travail cherche également à trouver sa place dans cette nouvelle réalité, et des actions nationales sont en cours de préparation dans ce sens. Voici quelques réflexions sur notre situation actuelle. Nous continuerons à vous tenir informés. »

◇◇◇

## Répression antisyndicale au Burkina Faso

Depuis 2022, le peuple burkinabé subit le diktat du pouvoir militaire. Les mouvements sociaux, dont le syndicalisme indépendant, sont particulièrement visés par la répression et les menaces. C'est un climat de terreur que veut imposer le pouvoir militaire : enlèvements, séquestrations, envoi sur le front, touchent des pans entiers de la population : toutes celles et tous ceux qui osent vouloir exercer leur liberté de parole, d'action, de critique, de proposition...

A l'occasion du congrès du SNUFEN Solidaires<sup>1</sup>, le syndicat burkinabé présent (SYNAFOR<sup>2</sup>) rappelait la situation : « interdiction de manifestations, interdiction du droit de grève, pressions hiérarchiques, intimidation de leaders syndicaux à l'exemple du cas du secrétaire général de la CGT-B, contraint à la clandestinité à la suite de menaces d'enlèvement par les escadrons de la mort, stigmatisation des leaders syndicaux, certains étant classés comme opposants politiques avec toutes les menaces que cela suppose, absence de prise en compte des revendications dans une situation où toute négociation collective est quasi-impossible... »

Récemment, la CGT-B dénonçait de nouveau la pratique du pouvoir consistant à ne pas délivrer les récépissés de reconnaissance légale à des syndicats et des associations pourtant tout à fait en règle avec les dispositions légales. La loi N°011-2025/ALT du 23 juillet 2025 portant liberté d'association, comporte des dispositions contraires au Code du travail et aux normes internationales ratifiées par l'État burkinabé. En tant qu'employeur, dans l'Administration publique, l'État ne répond pas aux diverses interpellations des organisations syndicales. Au-delà du cadre juridique, la CGT-B dénonce un climat géné-

ral de répression croissante du mouvement syndical et exige l'arrêt des mesures répressives, le respect des acquis démocratiques, la prise en compte effective des revendications sociales.

Ce n'est certes pas à l'État français de donner les leçons, lui qui est au cœur du colonialisme, du post-colonialisme, de la « Françafrique », qui ont tant fait pour le malheur des populations de ce pays et de bien d'autres en Afrique. Mais c'est au nom des travailleuses et travailleurs que nous nous exprimons : solidaires de nos camarades du Burkina Faso, solidaires du peuple burkinabé ! Ce sont eux et elles qui sont directement victimes des affrontements militaires, des violences.

Aussitôt après le coup d'État de 2022, Traoré avait promis de mettre fin à la guerre djihadiste dans l'année qui venait, puis de se retirer. Les djihadistes ont pris le contrôle des zones rurales dans plus de la moitié du territoire et agissent librement partout ailleurs... et Traoré entend rester au pouvoir. Il s'était engagé à respecter les « valeurs humaines ». Le fait qu'un des tout premiers à le féliciter ait été le russe Evgueni Prigogine, alors patron du groupe de mercenaires Wagner, indiquait sans doute la limite de ces « valeurs humaines ». Chassant l'impérialisme français, Traoré veut faire croire qu'il mène un combat anticolonialiste, anti-impérialiste. Il n'en n'est rien.

C.M.



1 SNUFEN : Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel.

2 Syndicat national des agents des eaux et forêts. Le SYNAFOR est membre de la Confédération générale du travail du Burkina (CGT-B).

## Iran : quelques ressources

Il est probable que pour beaucoup l'Iran des mollahs et des *pasdarans* ne soit qu'une image floue d'une sorte d'équivalent islamique de l'Espagne franquiste dans un Moyen-Orient inconnu. C'était déjà en 1979 un pays largement « moderne », urbain et industrialisé, où, dans les années 1980, une génération militante a été soit massacrée dans les prisons<sup>1</sup>, soit contrainte à un exil où elle vit toujours à cause d'une grave erreur : tandis que pour les impérialistes l'ayatollah Khomeini était devenu une carte pour endiguer le risque pro-soviétique, il était en même temps perçu comme un anti-impérialiste inoffensif par une grande partie de la gauche, tant internationale qu'iranienne (le Tudeh stalinien notamment). La sous-estimation de la contre-révolution théocratique au sein même de la révolution est porteuse de leçons immenses<sup>2</sup>, et pas que pour les iraniens. Les décennies qui ont suivi n'ont été que douleur et répression, où de nouvelles générations de syndicalistes emprisonnés et de manifestant·es violé·es dans les prisons et/ou pendus ont fait preuve d'une résilience, d'une détermination et d'un courage inouïs. Combien de grèves et de luttes dangereuses ? En 2009, les manifestations contre la seconde « élection » de Mahmoud Ahmadi-nejad furent énormes. Elles étaient encore massives fin 2019, et en 2022 suite à la mort de Mahsa Amini, arrêtée et tuée pour un voile mal ajusté. En décembre dernier, les iraniennes et les iraniens exaspéré·es sont de nouveau redescendu·es dans les rues contre un pouvoir toujours aussi répressif. Il y aurait eu plus de 30 000 manifestant·es tué·es les 8 et 9 janvier<sup>3</sup> dans un Iran sans internet. Une sauvagerie inouïe de la répression par un régime qui nous avait pourtant habitué à du lourd.

Pour ce qui est des infos de première main, ce n'est pas simple. Les groupements militants indépendants existants depuis au moins 15 ans (syndicats non reconnus des transports de Téhéran, des sucreries de Haft Tappeh, Comité de coordination pour aider à la formation des organisations de travailleurs etc.) utilisent souvent Telegram où les messages sont en farsi. Même des médias anglophones comme *International Alliance in Support of Workers in Iran* (Canada) ne communiquent plus que via les réseaux sociaux. Des traductions en français de communiqués se trouvent toutefois assez régulièrement sur les sites <https://laboursolidarity.org/fr/> et <http://iran-echo.com/>.

Rappelons quelques traitements par *La RP* de la situation en Iran ces dernières années :

- septembre 2025 : Iran : Non à la peine de mort ! Liberté

immédiate pour Sharifeh Mohammadi ! (Syndicat de la régie du transport de Téhéran et sa banlieue Vahed) [*La RP* n°830]

- juillet 2024 : Empêchons l'exécution de Sharifeh Mohammadi (communiqué intersyndical) [cf. blog et *La RP* n°826]

- novembre 2023 : Iran : les exécutions capitales s'intensifient (communiqué intersyndical) [cf. blog]

- été 2023 : Pour une société « d'égalité et de liberté », nous soutenons les Iranien·nes (tribune) Pour une société « d'égalité et de liberté », nous soutenons les Iranien·nes | Rassemblement de solidarité avec les syndicalistes et enseignant·es d'Iran à Genève [*La RP* n°822]

- mai-juin 2023 : Intervention de Sara Selami (SSTI) au congrès de la CGT | La FSM – Maladie infantile du syndicalisme ou stade final du syndicalisme de compromission ? [*La RP* n°821]

- mars 2023 : L'Iran au congrès de la CGT [cf. vidéo sur le blog]

- sept./octobre 2022 : Le meurtre brutal de Mahsa (Jina) Amini et le harcèlement et l'oppression des femmes sont condamnés (Vahed) [cf. blog] | Solidarité avec les manifestant·es d'Iran (communiqué intersyndical) [*La RP* n°819]

- été 2022 : Rassemblement intersyndical à Genève contre la répression en Iran [*La RP* n°818]

- juin 2022 : Genre et militantisme au Kurdistan d'Iran (note de lecture) [*La RP* n°817]

- septembre 2021 : Solidarité avec les salariés du secteur pétrolier en Iran (communiqué intersyndical) [*La RP* n°814]

- décembre 2021 : Solidarité avec la vague de grèves des enseignant·es d'Iran [cf. blog]

- juin 2021 : Iran : grève massive dans l'industrie pétrolière (RSISL) [cf. blog]

- mai 2021 : Manifeste des travailleurs iraniens à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai 2021 [*La RP* n°813] ; Campagne internationale pour la libération d'Esmail Abdi [cf. blog]

- août 2020 : Vague de grèves en Iran : nous sommes solidaires ! (RSISL) [cf. blog]

- avril 2020 : Iran : Libération immédiate et sans condition des militants syndicaux emprisonnés ! [cf. blog]

- novembre 2019 : Solidarité internationale avec le peuple iranien en lutte ! (RSISL) [*La RP* n°807]

- décembre 2017 : Pour la libération du syndicaliste iranien Reza Shahabi [cf. blog]

Rappelons aussi un bulletin spécial Iran du secteur international de la CGT (*Activités internationales* n°40, juin 2023)<sup>4</sup>, contenant un infâme courrier de 5 cégétistes à la FSM (p. 8), la réponse à ce courrier par « Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran »<sup>5</sup>, et une pétition que nous avons partagée dans *La RP*.

**S.J.**

1 : *The Massacre of Political Prisoners in Iran 1988*, rapport de Geoffrey Robertson (2010), téléchargeable à [https://www.iranrights.org/attachments/library/doc\\_118.pdf](https://www.iranrights.org/attachments/library/doc_118.pdf)

2 : *Iran, revolution and counter-revolution, 1978-79* par Paul Hampton dans *Workers' Liberty* vol.3 n°5 (juin 2006), téléchargeable à <https://workersliberty.org/files/wl3-5.pdf>, traduit en français à <https://bataillesocialiste.wordpress.com/wp-content/uploads/2007/07/iran.pdf>.

3. TV 5 Monde, 25 janvier 2026.

4. <https://www.calameo.com/books/00462918312a581744b55>

5. Leur site est <http://iran-echo.com/>.

# Quelques réflexions sur la Séparation des Églises et de l'État

Je tiens tout d'abord à remercier le Réseau pour une école laïque et émancipatrice (REEL) pour son invitation ainsi que l'EDMP pour son accueil cet après-midi<sup>1</sup>.

Comme indiqué, je vais proposer quelques pistes de réflexion en m'appuyant sur l'histoire du mouvement ouvrier et révolutionnaire aux prises avec la question de la séparation des Églises et de l'État, afin d'ouvrir le débat et non le fermer, dans notre contexte particulièrement tendu.

Le 120<sup>ème</sup> anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 donne lieu à de nombreux événements et commémorations. Je signale au passage le dossier pluraliste paru dans *Le Monde libertaire* de ce mois qui me paraît important car il n'y a pas de débat possible sans la diversité des opinions.

À titre d'exemple, on peut mentionner une lecture commentée, au Sénat, de « grands textes » issus des débats de l'époque et émanant de figures parlementaires comme les radicaux de gauche Georges Clemenceau (1841-1929) et Émile Combes (1835-1921) – président du Conseil jusqu'au 18 janvier 1905 – ainsi que les socialistes réformistes Aristide Briand (1862-1932) et Jean Jaurès (1859-1914).

Rien que de plus logique à cette célébration puisque le vote résulte précisément d'un compromis entre ces deux familles politiques qui expriment, d'une part, les aspirations des notables républicains et, d'autre part, les ambitions des socialistes prêts à soutenir la participation au gouvernement bourgeois d'Alexandre Millerand (1859-1943).

Ce point va d'ailleurs conduire, en 1902, à la création du Parti socialiste français (PSF), animé par l'aile modérée, tandis que les révolutionnaires, réunis autour de Jules Guesde (1845-1922) et Édouard Vaillant (1840-1915), se retrouvent dans le Parti socialiste de France (PSDF).

Malgré l'existence de partis distincts, socialistes réformistes et révolutionnaires sont tous intéressés par la séparation qu'ils abordent avec leur sensibilité propre, au même titre que les libres-penseurs, parmi lesquels se trouve le socialiste révolutionnaire et anticlérical intransigeant Maurice Allard (1860-1942), auteur d'un contre-projet de loi plus offensif à l'égard de l'Église catholique. Mais l'Association nationale des libres-penseurs est dirigée par le radical-socialiste Ferdinand Buisson (1841-1932) qui préside également la commission parlementaire chargée de rédiger le

texte de loi ainsi que la Ligue de l'enseignement.

De fait, la bourgeoisie libérale – organisée au sein de la franc-maçonnerie ou de la Ligue des droits de l'homme (LDH), dirigée par Francis de Pressensé (1853-1914), membre du PSF – constitue l'aile marchante de l'anticléricalisme et qui se concrétise par la loi adoptée en 1905.

Cependant, pour en revenir au mouvement ouvrier, il convient de mentionner qu'au cours de ce processus législatif, les syndicalistes révolutionnaires et les anarchistes apparaissent en retrait. Les premiers, regroupés depuis 1895 au sein de la Confédération générale du travail (CGT), luttent de façon prioritaire sur le terrain économique et mènent une campagne d'agitation en faveur de la journée de huit heures et du repos hebdomadaire. Il faut par exemple attendre une année pour voir paraître dans son organe *La Voix du peuple* (23-30 décembre 1906) un article intitulé « La Séparation ». Sauf que son auteur, l'anarchiste Georges Yvetot (1868-1942), traite en réalité des pressions qui pèsent sur les Bourses du travail et non de la Séparation des Églises et de l'État, qui est évoquée en ces termes :

« Avec celle-là, on peut certainement hypnotiser un public benévole. Mais on n'émotionnera pas le monde organisé du travail. Il sait à quoi s'en tenir sur ce *chiqué* de séparation.

Le gouvernement s'amuse à donner aux cléricaux l'occasion de *bluffer* on ne peut mieux sur le semblant de persécution dont ils se disent les victimes. De cet amusement, nous ne sommes point dupes. »

Deux autres sources nous permettent de mieux comprendre l'attitude des anarchistes, par principe antireligieux, face à cette question. En effet, l'hebdomadaire *Le Libertaire* (9-16 avril 1905) publie un article de Georges Paul qui tempère l'enthousiasme des anticléricaux tentés de croire à « la fin du catholicisme ». L'auteur ajoute même que la séparation n'améliorera pas le sort du prolétariat appelé à financer un « nouveau cléricisme » ainsi défini :

« En France, où le catholicisme monarchique et aristocratique par essence, conséquemment en contradiction avec les principes de la Révolution bourgeoise, est prédominant, l'État bourgeois a été amené à adopter un ensemble de principes spirituels et moraux, sorte de religion sans dieu, dont il veut assurer la prédominance, dont les fonctionnaires et les maîtres d'école constituent les prêtres, et dont la franc-maçonnerie constitue l'Église. »

Trois mois plus tard, dans le bimensuel *Les Se-*

<sup>1</sup> Intervention du 6 décembre 2025 à l'EDMP (NDLR)

mailles (20 juillet 1905), Georges Adèce exprime à son tour son scepticisme anti-étatique devant les passions suscitées par le débat sur la loi :

« Qu'importe de montrer par là le désir de se soustraire à la religion d'un Dieu céleste si elles la remplacent par celle d'un Dieu terrestre, c'est-à-dire l'État, pour mieux dire l'Autorité. Ce culte montre autant d'ignorance et de bêtises et force autant de servitudes que le précédent. La seule différence c'est que son existence n'est pas une hypothèse. »

Loin d'être l'apanage des anarchistes, ce type de réserve est également formulé du côté des socialistes révolutionnaires qui, tout en prônant une confrontation plus franche avec l'Église catholique, se trouvent confrontés à un double dilemme : d'une part, ils cherchent à se démarquer de l'anticléricalisme porté par certains libres-penseurs, qui prennent part au congrès international de la Libre Pensée à Paris (3-7 septembre 1905) ; d'autre part, ils s'engagent en faveur de l'unité qui aboutit au congrès fondateur du Parti socialiste, Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) à Paris (23-25 avril 1905), aux côtés des réformistes.

Pour saisir les positions défendues publiquement par les socialistes révolutionnaires, nous pouvons nous appuyer non pas sur *L'Humanité*, le quotidien créé et dirigé par Jean Jaurès – qui défend donc la méthode conciliatrice et le point de vue libéral qui finira par s'imposer –, mais sur trois autres journaux : *Le Socialiste*, organe central du PSDF puis de la SFIO à partir du 7 mai 1905 ; *Le Travailleur*, organe officiel de la Fédération du Nord du PSDF ; *Germinal*, organe oranais de la Fédération des travailleurs socialistes algériens, associée au PSDF.

Dans *Le Travailleur* (2 février 1905), Henri Ghesquière (1863-1918) publie l'article sobrement intitulé « Contre l'État » qui débute par une mise en garde :

« Le fanatisme anticlérical, qui entraîne parfois des socialistes à prendre fait et cause pour l'État contre l'Église, fait oublier à ces frères de la même cause d'émancipation sociale, que l'État est aussi, autant que l'Église pour ne pas dire davantage, un instrument de domination capitaliste que le prolétariat socialiste et révolutionnaire aura à conquérir pour détruire ensuite dès que la prochaine révolution sociale aura accompli sa tâche rénovatrice. »

Ce faisant, Henri Ghesquière dénonce la « conception étatiste » défendue par certains de ses camarades qui confondent « l'extension des services publics » avec le « socialisme d'État ». S'il affirme son accord avec la séparation des Églises et de l'État, il invite toutefois à « s'éloigner de la conception de l'État maître de tout » pour lui préférer la lutte de classe.

Cependant, de par sa nature, le débat se situe essentiellement à l'Assemblée nationale. Ainsi, *Le So-*

*cialiste* (19-26 février 1905) relaie dans ses colonnes l'intervention du député Marcel Sembat (1862-1922) qui, au nom des socialistes révolutionnaires, affirme le souhait de pouvoir se prononcer en même temps sur la séparation et sur les retraites ouvrières.

La semaine suivante, *Le Socialiste* (26 février - 5 mars 1905) publie un article intitulé « La Séparation pour de bon », signé Bracke, pseudonyme d'Alexandre-Marie Desrousseaux (1861-1955). À travers une recension élogieuse de la brochure du socialiste et franc-maçon Georges Dazet (1852-1920) – *La République et les Églises* (Tarbes, Lescamela, 1905) qui formule une critique du projet de loi défendu par Aristide Briand –, le socialiste révolutionnaire précise les conditions d'une « véritable » séparation à ses yeux :

« la réelle séparation des Églises et de l'État suppose un tel bouleversement dans les relations de propriété, un coup de pied si violent au Code civil, qu'on ne peut l'attendre de la société bourgeoise à l'état normal.

Supprimât-on en fait – et non pas seulement en paroles – le budget des cultes, proclamât-on l'État ignorant de toute espèce d'Église, on n'aurait pas encore la « séparation » telle qu'elle doit être : celle-ci ne va pas sans « le retour à la nation » des biens du clergé et des associations, sans leur « confiscation », sans le commencement, par conséquent, de l'expropriation, pour cause d'utilité collective, de la classe parasite, exploiteuse et propriétaire. »

Par conséquent, la séparation prônée par les radicaux n'est qu'une « duperie », ce qui confirme selon lui que la bourgeoisie « avancée » se montre incapable d'aller par elle-même jusqu'au bout de ses prétendues « réformes ». Alexandre-Marie Desrousseaux en tire la conclusion suivante : il faut que la bourgeoisie « soit poussée à contrecœur par le prolétariat socialiste. »

*Le Travailleur* (5 avril 1905) reproduit un communiqué du Secrétariat du Congrès international de la Libre pensée. Réunis le 20 mars au Grand Orient, les libres-penseurs exhortent la gauche parlementaire à amender le « projet Briand » en formulant une série de huit exigences qui les rapprochent du projet de loi déposé deux ans plus tôt par Francis de Pressensé :

« 1° Que la loi de séparation protège effectivement la liberté de conscience, non pas seulement des fidèles des différents cultes, mais aussi des citoyens et citoyennes qui se sont élevés au-dessus des cultes et des religions.

2° Que cette loi assure la laïcité intégrale de l'État et sa souveraineté sur toutes les Églises ;

3° Que la dite loi respecte scrupuleusement le principe de la nationalisation des biens appliqués par la Révolution aux biens d'Église ».

Sans la prise en compte de ces amendements, les libres-penseurs considèrent que la loi sur la sépara-

tion ne serait qu'une « duperie » et les obligerait par conséquent à « prendre les mesures de salut public dictées par les circonstances. »

Toutefois, dans son édition suivante, *Le Travailleur* (13 avril 1905) publie une mise au point qui, tout en soulignant la convergence de vues avec des résolutions adoptées par les libres-penseurs, se démarque de ces derniers puisqu'il leur est reproché « ce jacobinisme mesquin et tracassier, cet esprit étroit d'autoritarisme qui est bien la marque de fabrique de nos anticléricaux bourgeois. » Le désaccord est sur la huitième exigence des libres-penseurs, qui porte sur l'interdiction des processions, du port des costumes ecclésiastiques « hors des édifices consacrés aux cultes », ainsi que des emblèmes religieux sur tous les monuments publics et sur les monuments du culte « appartenant à des sociétés civiles ». Or, cette requête apparaît contradictoire avec la liberté telle que défendue par les socialistes révolutionnaires :

« Si nous voulons, nous socialistes et révolutionnaires pouvoir agir et nous organiser librement, si nous voulons pouvoir nous promener dans nos rues avec les drapeaux rouges de nos groupements et au son de notre internationale, si nous voulons avoir le droit d'aller en masse honorer la mémoire de ceux d'entre nos pères ou d'entre nous qui sont morts pour la Révolution ou la Libre-Pensée, de manifester publiquement nos espérances et notre volonté d'un avenir meilleur, il nous faut reconnaître à ceux qui ne pensent pas comme nous, fussent-ils curés, pasteurs ou rabbins, le même droit d'agir et de s'organiser librement. »

Le texte se conclut par l'affirmation d'une émancipation opposée aux « persécutions » ou aux « tracasseries administratives et policières » et qui serait plutôt « l'œuvre d'un épanouissement complet de cette liberté » qui ne saurait donc exister que dans la société communiste.

Entre la parution du communiqué des libres-penseurs et celle de la mise au point des socialistes révolutionnaires, Maurice Allard défend à l'Assemblée nationale, le 10 avril 1905, son contre-projet de loi et donc sa conception de la séparation. *Le Socialiste* (16-23 avril 1905) reproduit des extraits de l'intervention du député du Var qui déclare notamment :

« Il ne faut pas se laisser leurrer par le mot de séparation. Ce mot, si prestigieux qu'il soit, n'a aucun sens alors qu'on n'y applique pas des idées précises, des idées déterminées. Il y a telle ou telle séparation dont l'Église peut parfaitement s'accommoder ; mais nous, libres penseurs, quelle est la séparation que nous voulons ? Ce ne peut être que celle qui amènera la diminution de la malfaisance de l'Église et des religions. »

Par conséquent, Maurice Allard – qui s'adresse en réalité au centre-gauche et aux socialistes réformistes – préconise la reprise des biens de l'Église par la

nation afin de les affecter aux caisses de retraites ouvrières et paysannes. Cependant, il se déclare prêt, dans le cas où son contre-projet devait être rejeté, à voter le projet gouvernemental mais avec « anxiété » et « inquiétude ». Les courts extraits publiés dans l'organe du PSDF ne restituent pas la distinction formulée par le député du Var entre « liberté de conscience » et « liberté religieuse » tout comme son intention de vouloir « laïciser la République » et « déchristianiser le pays ». En revanche, *Le Socialiste* reproduit des citations extraites de l'intervention d'Édouard Vaillant. Le député de Paris appuie la proposition de son camarade en précisant l'enjeu du moment :

« L'objet de la rupture avec le Vatican, l'objet de la cessation du Concordat, l'objet de la séparation de l'Église et de l'État doit être au mieux réalisé par le projet qui, dans la société, opérera le plus complètement le désarmement de l'Église et par conséquent la cessation de toute espèce de privilège. »

Mais le rapport de force n'est pas favorable aux révolutionnaires. Le contre-projet est rejeté par 494 voix contre 68. Les 13 membres du groupe socialiste révolutionnaire ont fait bloc et ont réussi à s'attirer le soutien de quelques socialistes réformistes. Toutefois, d'autres figures ont exprimé leur opposition à l'instar d'Aristide Briand, Jean Jaurès et Francis de Pressensé.

Si la discussion se poursuit à l'Assemblée, le rapport de force demeure inchangé et les propositions d'amendement des révolutionnaires sont rejetées à une écrasante majorité (*Le Socialiste*, 23-30 avril 1905). Cette incapacité à faire évoluer le projet de loi explique sans doute le dépit exprimé par André Rolland dans son article « Le Socialisme et l'Anticléricalisme » paru dans *Germinal* (25 juin 1905). Après avoir déploré que le projet Briand, « déjà si libéral, semble devoir se libéraliser de plus en plus », le texte se borne à rappeler quelques principes :

« L'attitude socialiste, en matière de religion, ne doit pas être neutre. Le socialisme doit être résolument non seulement anticlérical, mais antireligieux. Il ne doit pas, comme le parti bourgeois, respecter la religion, forme de la pensée, et lutter contre la déviation du sens religieux, selon la formule de Waldeck-Rousseau, et par là protéger la religiosité elle-même, être sensé l'ignorer : il doit la combattre. »

Pourtant, le 3 juillet 1905 les députés révolutionnaires voteront avec les réformistes le projet de loi, adopté par 341 voix contre 233 et qui sera promulgué le 9 décembre.

Mais ce compromis entre républicains radicaux et socialistes modérés – soutenu de façon critique par les révolutionnaires – ne met pas un terme au débat sur les rapports entre la religion et l'État dans le mouvement ouvrier.

En effet, la question ressurgit notamment dans l'entre-deux-guerres sous la plume de Louis Perceau (1883-1942) qui publie, dans l'hebdomadaire *La Vie socialiste* (23 octobre 1927), une réponse à son camarade Léon Blum (1872-1950) à travers un article intitulé « Socialisme et religion ». Contre l'attitude jugée trop conciliante à l'égard du Vatican et de l'Église qui prévaut chez certains socialistes, l'auteur – qui ne se revendique pas « anticlérical » mais « antireligieux » – regrette par exemple que l'on n'ait « pas assez lutté pour l'application à l'Alsace et à la Lorraine des lois laïques de la République », avant de conclure de la sorte :

« Je suis toujours un peu scandalisé quand un socialiste – il y en a peu, mais il y en a – déclare gravement que la religion est une chose digne de respect. Non. Si nous voulons émanciper le peuple, nous avons à lui assurer, outre son émancipation économique, son émancipation politique totale, et aussi son émancipation philosophique et morale.

C'est pourquoi l'une des tâches essentielles du socialisme est de lutter contre la religion, et particulièrement contre cet odieux christianisme – et le christianisme catholique n'est pas le plus mauvais ! – qui a étendu sur l'humanité, depuis dix-neuf siècles, un voile de tristesse et de deuil ; qui a fait de toutes les joies des péchés, et dont l'abominable doctrine de la résignation sert si bien les oppressions politiques et sociales. »

Cet article provoque la réaction indignée de deux socialistes chrétiens, parmi lesquels André Philip (1902-1970). Louis Perceau lui répond brièvement, toujours dans *La Vie socialiste* (3 décembre 1927), en affirmant son opposition à « l'indifférence du socialisme en matière de religion », telle que prônée par Léon Blum, puisque, selon lui, le socialisme ne peut se limiter à une conception « purement économique » mais doit aussi s'affirmer sur les questions philosophiques et « la forme politique du gouvernement ».

Louis Perceau récidive dans *La Vie socialiste* (2 mars 1929) avec un nouveau texte intitulé « Comment le Parti socialiste doit-il lutter contre la religion ? » qui répond cette fois à Marcel Déat (1894-1955). Le militant se fait le défenseur de la « véritable *liberté de conscience* », qui ne serait que « vaguement assurée en France par des lois laïques insuffisantes et inappliquées » – il cite d'ailleurs les exemples de l'Alsace et des colonies – et esquisse ce que devrait être le programme socialiste en matière de laïcité, puisque le mot est désormais employé :

« 1° Le monopole de l'Enseignement à tous les degrés. (Je ne chicanerai pas sur le mot : qu'on appelle cela nationalisation, si l'on veut...) ;

2° La laïcité rigoureuse dans tous les établissements hospitaliers et de bienfaisance, publics ou privés. (Ceux qui spéculent sur la maladie et la misère pour faire du prosély-

tisme religieux sont les plus odieux des ennemis de l'humanité) ;

3° Une répression sévère de toute atteinte à la liberté de conscience, c'est-à-dire de tout acte de pression matérielle ou morale exercé pour contraindre un citoyen ou une citoyenne à participer à l'exercice d'un culte quelconque ;

4° L'interdiction du plus étrange abus qui soit, celui qui constitue à imposer à l'enfant des croyances religieuses à un âge où il est incapable de les discuter et de les comprendre. Cet empoisonnement des cerveaux enfantins est bien ce que les prêtres de toutes sectes ont inventé de plus odieux et de plus contraire à la liberté humaine. Que l'adulte adopte les idées et les croyances qui lui plaisent, c'est son droit, mais le prosélytisme devrait du moins respecter l'enfant et sa faiblesse. »

La réaffirmation de ces principes s'explique par l'inquiétude de Louis Perceau face à la « recrudescence du cléricanisme militant » dont il trouve l'origine dans « la trêve que nous avons loyalement consentie à deux reprises : pour sauver le pays attaqué, et pour sauver le franc » – référence à la Première Guerre mondiale et à la crise économique de 1926. Pour rappeler les traditions du socialisme antireligieux, l'auteur convoque le souvenir du Parti socialiste révolutionnaire, créé en 1898, et la devise « Ni dieu ni maître » d'Auguste Blanqui (1805-1881).

Un an plus tard, c'est un autre militant, Marceau Pivert (1895-1958) qui prend le relais dans *La Nouvelle revue socialiste* (15 septembre-1<sup>er</sup> novembre 1930) avec un article paru sous le titre explicite : « La crise laïcité en France ». Ce militant SFIO – également franc-maçon, membre de la LDH, de la Ligue de l'enseignement et du Syndicat national des instituteurs – s'intéresse de façon prioritaire à l'offensive cléricale contre l'école, en particulier dans certaines régions comme la Vendée, où le nombre des écoles catholiques dépasse celui des écoles publiques. Après avoir retracé l'historique de la laïcisation en France, le socialiste note qu'après 1905, « l'ennemi n'est plus l'Église » pour les républicains radicaux, mais le prolétariat « qu'il faut mater, au besoin par la fusillade et l'illégalité. » Selon lui, la première boucherie mondiale marque un tournant en matière religieuse :

« La guerre met en évidence la fragilité des lois laïques : la laïcisation de l'État fait place à l'union sacrée, à l'abrogation tacite des dispositions relatives aux Congrégations, au retour du clergé, comme puissance publique officiellement reconnue. La laïcisation de l'École ne peut pas être à l'abri des conséquences de ce changement de front. Au cinquantenaire des Écoles Normales, Millerand, président de la République, définit une laïcité tout à fait rassurante pour l'Église. C'est d'ailleurs le vocable « neutralité » qui se substitue peu à peu au vocable trop insolent de « laïcité ». Une neutralité « bienveillante à l'égard des puissances spirituelles » naturellement ! »

Par conséquent, cette « crise de la laïcité » diagnostiquée en 1930 « traduit ce retour de l'Église dans les coulisses du pouvoir, avec la complicité plus ou moins ouverte des anticléricaux et des voltairiens d'il y a vingt ou trente ans ». Par conséquent, cette crise – qui n'en est qu'à ses débuts selon Marceau Pivert – ne peut être résolue en prenant appui sur « les classes intermédiaires, partagées entre l'espoir et la peur ». Pour le militant socialiste, seul le prolétariat pourra résoudre cette crise qui « durera aussi longtemps que son ascension au pouvoir. » Loin de vouloir limiter la laïcité à la neutralité confessionnelle, le militant défend une conception positive et offensive qu'il souligne dans sa conclusion :

« Pour ce qu'elle est antinomique aux pouvoirs établis dans une société divisée en classes, parce qu'elle est une « insurrection permanente de la pensée », la laïcité s'opposera aussi bien au dogmatisme des cléricaux qu'au pseudo-neutralisme des libéraux. Elle sera à la base de tous les enseignements dans l'école nationalisée, de toutes les institutions dans l'État prolétarien, de toutes les manifestations de la conscience et de la pensée dans la société socialiste. »

La même année, à la suite du premier Congrès ouvrier arabe d'Algérie, tenu le 15 juin 1930 à Alger à l'initiative de la CGTU, son organe, *L'Algérie ouvrière*, publie un article intitulé « Il faut combattre la religion et les marabouts » signé Roma-Nèche. Le texte, qui est un des rares exemples connus de l'articulation, formulée depuis l'Algérie même, entre anticléricalisme, anticapitalisme et anticolonialisme, stipule notamment : « Les enseignements du Coran et la croyance en le Bon Dieu constituent une cuirasse qui protège les capitalistes français, leur régime et les riches indigènes. » Le texte s'en prend tout particulièrement, à l'occasion du centenaire de la conquête, aux confréries ou dignitaires religieux – à l'instar du muphti de Constantine – qui légitiment la domination coloniale :

« C'est au nom du Coran et d'après ses enseignements a dit le chef religieux que nous accueillons et vénérons la civilisation française.

Nos mosquées, continua-t-il, avec tout ce qui dépend d'elles, sont sous le contrôle du gouvernement. C'est le Gouvernement qui nomme et révoque les chefs religieux.

Tout un chacun comprend mieux, dans ces conditions, le rôle de la religion et des marabouts. »

En effet, la loi sur la séparation des Églises et de l'État n'a pas été pleinement appliquée à l'Algérie, au grand dam des libres-penseurs locaux. Rappelons à ce titre que l'article 43 de la loi stipule que : « Des règlements d'administration publique détermineront les conditions dans lesquelles la présente loi sera applicable en Algérie et aux colonies. » Pourtant, les libres-penseurs d'Algérie, essentiellement d'origine euro-

péenne, ont fait campagne, tout au long de l'année 1905, pour son application pleine et entière qui sera refusée sous divers prétextes. Ainsi, le gouverneur général d'Algérie Charles Jonnart (1857-1927) déclare au journal socialiste *La Petite République* (18 mai 1905) son accord de principe avec l'extension en Algérie de la loi laïque, tout en précisant que son application doit « tenir compte ici des coutumes et des mœurs, du changement de milieu, de la diversité des races. » Il précise encore :

« La population de l'Algérie se compose en grande partie d'étrangers venus de pays voisins. Ces étrangers-là n'ont pas laissé dans leurs patries respectives leurs habitudes de croyance, leur exaltation, leur fanatisme. Il a bien fallu compter avec cet état d'esprit lors de l'agitation antisémite !

Ces croyants écoutent aveuglément la parole de leurs prêtres et ces prêtres parfois en usent avec une telle liberté que je suis obligé de mander ici l'archevêque, de lui exposer la situation et de le prier de mettre bon ordre à cette propagande. Mes demandes sont exécutées, certes ; il y a quelques semaines d'accalmie, mais de nouveaux missionnaires arrivent d'Espagne, d'Italie, de Malte. Il faut que notre attention demeure quotidiennement en éveil, ou nous finirions par ne plus être maîtres chez nous. Il faut, par conséquent, que dans la loi sur la séparation des Églises et de l'État applicable en Algérie, il y ait des conditions spéciales qui réservent toute notre prédominance et toute notre action. »

Malgré un démenti, ces propos suscitent une réponse cinglante, à travers l'article paru dans l'hebdomadaire algérois *La Pensée libre* (28 mai 1905) sous le titre « La Séparation et l'Algérie », E. Sirius répond avec ironie :

« La grande bêtise des gouvernants provient de ce qu'ils croient d'une façon démesurée à la bêtise des gouvernés. On répète tous les jours au Gouverneur – on, c'est sa fidèle police – que les naturalisés s'insurgeront avec les étrangers contre la France, si on vote la Séparation, et que ces idiots d'Espagnols et d'Italiens sont incapables de comprendre le caractère libéral de la Séparation, telle que le Parlement est en train de la voter. C'est donner gratuitement un brevet d'imbécillité à des gens qui ne le méritent pas. Sans doute les naturalisés ont été, avec pas mal de Français d'origine, pour Régis contre la République, mais les uns et les autres voyaient surtout là un moyen de se débarrasser des aigrefins qui les embêtent, comme ils nous embêtent, nous ! »

Le culte musulman n'apparaît pas ici au cœur des préoccupations des libres-penseurs. Cependant, dans une étude publiée le mois précédent, toujours avec le même titre, dans *La Pensée libre* (23 avril 1905), Justus rappelle que « les indigènes ne sont pas des citoyens français » et qu'ils sont par conséquent « soumis à une législation particulière ». S'il met en lumière, chiffres à l'appui, que « le budget du culte musulman est donc très minime » par rapport à ce que

l'équité commanderait, l'auteur n'en demeure que plus convaincu de l'utilité de l'application de la loi sur la séparation, soucieux de « la sécurité de l'Algérie en face du fanatisme musulman témoin silencieux mais attentif des moindres divisions de ses maîtres. » Pourtant, cette démonstration apparaît pour le moins bancal dans la mesure où elle n'interroge pas directement l'inégalité structurelle de la situation coloniale et la gestion autoritaire du culte musulman, en contradiction permanente avec la légalité républicaine, ce qui amènera, plus tard, les indépendantistes à dénoncer ce statut d'exception, tout en réclamant – de façon tactique – l'application de la loi de 1905 en Algérie en défense de l'autonomie bafouée de la religion musulmane – et en promouvant une conception ethno-confessionnelle de la nation.

En guise de conclusion, j'aimerais formuler les quelques observations suivantes :

- il ne s'agissait pas pour moi, on l'aura compris, de refaire l'historique de la loi de 1905 puisque d'autres peuvent le faire bien mieux que moi, mais plutôt d'attirer l'attention, avec les limites de l'exercice, sur les débats propres aux révolutionnaires de France qui me semblent avoir disparu des références partagées par nos contemporains ;

- il ne s'agissait pas non plus d'opérer un repli historique pour éviter d'aborder la situation présente même si je demeure convaincu, qu'en dépit de la transformation de la société française, nombre d'équivoques ou de malentendus restent toujours d'actualité. Pour le dire autrement, la « crise de la laïcité » ne date pas d'hier mais dure depuis près d'un siècle ;

- remarquons, parmi les signes des changements manifestes, que les débats publics, de nos jours, sont focalisés sur la seule religion musulmane, oubliant au passage l'Église catholique, et qu'en matière scolaire, on s'attache davantage à la tenue des élèves plutôt qu'au respect du principe « argent public pour l'école publique » ;

- enfin, les libéraux qui, hier, ménageaient l'Église catholique, pour prévenir une éventuelle « guerre religieuse », s'allient aujourd'hui aux réactionnaires (adeptes du « choc des civilisations ») pour mener de concert leurs « guerres culturelles » qui visent à fragmenter les classes populaires sur le terrain des valeurs ;

- la formule « ni dieu ni maître » me paraît toujours aussi pertinente même si la double négation devrait être accompagnée, de mon point de vue, d'une affirmation positive des principes et des valeurs défendues dans les meilleures traditions du mouvement ouvrier qui visent à donner un contenu réel au triptyque révolutionnaire « liberté, égalité, fraternité ».

**Nedjib SIDI MOUSSA**

## **LA RP ET VOUS**

### **NOUVEAUX ABONNEMENTS**

Les nouveaux et nouvelles abonné·e·s reçoivent leur premier numéro au routage suivant la réception de leur chèque. Le coût des envois timbrés et l'absence de stock (pour éviter surcoût et difficulté de dépôts) nous y contraignent, permettant aussi de simplifier les tâches de nos militant·e·s bénévoles et de planifier nos dépenses. La revue n'a pas augmenté son tarif depuis plus de vingt ans.

### **ENCAISSEMENT DES CHÈQUES**

Nous faisons attention à ne pas déposer les chèques en fin de mois pour éviter de mettre quiconque dans l'embarras. Les éventuels délais artificiels de mouvements bancaires ne sont pas de notre fait.

### **ENVOIS GRATUITS**

Les orgas syndicales peuvent recevoir gratuitement un exemplaire du prochain numéro sur demande.

### **ENVOIS EN NOMBRE**

Les abonné·e·s qui souhaitent organiser une table de presse à l'occasion d'un événement (fête du livre, congrès syndical, etc.) peuvent nous demander un envoi en nombre. L'envoi est fait gratuitement et la table de presse peut être à prix libre. Les abonné·e·s nous renvoient ensuite la recette. La seule contrainte, c'est de nous prévenir avant l'impression. Par exemple, pour une table de presse en octobre, il faut nous prévenir avant la mi-août.

### **Dépôts**

Les librairies militantes intéressées par un dépôt de la revue ou les abonné·e·s souhaitant proposer et suivre un dépôt en librairie dans leur ville nous le font savoir.

### **Souscription PERMANENTE**

C'est grâce à vous toutes et tous que *La RP* peut continuer à vivre en toute indépendance. Sans l'encaissement des abonnements et sans la souscription permanente, ce ne serait pas possible. Merci de votre fidélité et de votre soutien actif.

# Un appel de 1938 contre le racisme et l'antisémitisme

Voici un document d'histoire inconnu, qui mérite d'être sorti de l'oubli. Ce texte est paru dans *Juin 36*, le journal du Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP), le 18 novembre 1938.

Le PSOP avait été créé en juin 1938 par la tendance Gauche révolutionnaire après son exclusion du Parti socialiste SFIO. Son militant le plus connu était Marceau Pivert, qui faisait partie de son Bureau politique. Le PSOP était d'orientation socialiste révolutionnaire, internationaliste, marxiste antistalinienne. De nombreux militants du PSOP ont ensuite participé à différents mouvements de Résistance.

Bien que bref, ce texte témoigne de la lucidité de militants du mouvement ouvrier face à la montée des appels à la haine ; ils comprennent bien qu'il s'agit d'incitations directes à la violence criminelle, et ce n'est pas un hasard si certains des individus ici dénoncés ont été quelques années plus tard des génocidaires, complices actifs de la Shoah perpétrée par la dictature nazie.

Dans la période actuelle marquée par le déchaînement du racisme et de l'antisémitisme, cet article et son appel final sont malheureusement de nouveau d'actualité.

J'ai ajouté trois notes de bas de page pour en faciliter la compréhension.

**Julien CHUZÉVILLE**



## « Halte au racisme ! »

La peste antisémite, après avoir sévi en Allemagne, en Italie, en Pologne et en Europe centrale, va-t-elle maintenant s'étendre à la France ? Trop de symptômes nous le font craindre.

Le gouvernement français est le seul des pays dits « démocratiques » qui n'ait pas élevé de protestation contre les abominables pogroms par lesquels le régime hitlérien vient à nouveau de se déshonorer<sup>1</sup>.

Les torchons antisémites salissent nos boulevards. *Le Défi*, la *Libre Parole*, la *France Enchaînée*<sup>2</sup>, répandent impunément leurs appels au pogrom.

1 Ces pogroms commis par les nazis les 9 et 10 novembre 1938 sont souvent appelés « nuit de cristal ». Dans le même numéro de *Juin 36*, le militant du PSOP Pierre Stibbe dénonce à ce sujet la « terreur antisémite » déclenchée par les nazis.

2 Il s'agit de trois journaux d'extrême droite violemment antisémites, alors publiés à Paris. Leurs animateurs furent pétainistes pendant la guerre.

Des réunions se tiennent, dont le thème cynique est la lutte contre les juifs. Les Jean-Charles Legrand, Doriot, Daudet et Darquier de Pellepoix<sup>3</sup> y lancent des provocations antisémites et xénophobes directes.

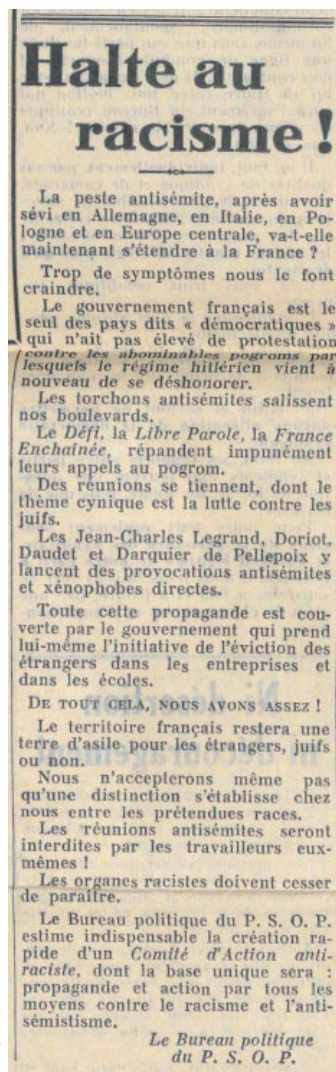
Toute cette propagande est couverte par le gouvernement qui prend lui-même l'initiative de l'éviction des étrangers dans les entreprises et dans les écoles. **DE TOUT CELA, NOUS AVONS ASSEZ !**

Le territoire français restera une terre d'asile pour les étrangers, juifs ou non. Nous n'accepterons même pas qu'une distinction s'établisse chez nous entre les prétendues races.

Les réunions antisémites seront interdites par les travailleurs eux-mêmes ! Les organes racistes doivent cesser de paraître.

Le Bureau politique du PSOP estime indispensable la création rapide d'un *Comité d'Action antiraciste*, dont la base unique sera : propagande et action par tous les moyens contre le racisme et l'antisémitisme.

*Le Bureau politique du PSOP. »*



3 Politiciens d'extrême droite de l'époque, ensuite acteurs ou soutiens de la dictature de Vichy.

# Jean Grave (1854-1939), un anarchiste au singulier

« J'hésitais entre le socialisme et l'anarchie. L'anarchie, c'était Jean Grave qui me l'enseignait dans sa petite boutique de la rue Mouffetard. C'était un homme très pauvre, infiniment naïf et droit. On était convaincu rien qu'à le voir. On était beaucoup moins convaincu quand il donnait des explications. »

Jean Paulhan (1884-1968), *Entretiens à la radio avec Robert Mallet* (1952)<sup>1</sup>.

Prétendre parler des anarchistes « en général », c'est montrer que l'on n'a rien compris à l'anarchie, refus du « bon sens », de l'ordre établi par les puissants (impliquant tous deux une obéissance de principe à des valeurs que l'on renonce à examiner, le respect de ceux qui s'en réclament). Il n'y a d'anarchiste que solitaire, singulier, imprévisible souvent, attaché à sa liberté de juger de tout par lui-même, jusqu'à la provocation et à une insensibilité assumée ; le froid constat du massacre d'ouvriers piémontais à Aigues-Mortes en 1893 auquel se livre Félix Fénéon (1861-1944) suscite une réaction indignée des « compagnons » Enrico Malatesta et Francisco Merlino, qui auraient souhaité que le crime fût dénoncé comme une atteinte à la solidarité entre prolétaires exploités ; Fénéon se contente de leur répondre : « *Les victimes, les Piémontais – les avons-nous insultés ? Dire qu'ils venaient avilir les salaires, c'est malheureusement constater un fait. [...] Nous ne savons pas écrire sur le mode sentimental.* »<sup>2</sup> »

## Tant pis pour les bourgeois qui finiront accrochés à quelque bec de gaz

Sans profonde culture politique, j'ai toujours éprouvé curiosité et intérêt pour l'anarchie, non comme programme, plutôt comme une ressource critique nécessaire dans une société libre. Jusqu'au point où j'aurais approuvé les attentats contre le restaurant Véry (1892), contre les magistrats responsables de la condamnation d'anarchistes (1892), contre l'immeuble de la Compagnie des mines de Carmaux, contre le Palais-Bourbon (1893), contre le café Terminus et le café Foyot (1894), dont on soupçonne Fénéon, contre l'église de la Madeleine (1894) ? Eh non, très probablement ! Contradiction qu'assume

Grave dans *La Société mourante et l'anarchie*<sup>3</sup> (1893), capable, tout en expliquant le chaos et le désordre provoqués par « toute idée nouvelle qui vient détruire l'ordre existant », de critiquer les attentats anarchistes s'ils ne sont pas fondés sur une stratégie cohérente<sup>4</sup>, et, soixante pages plus loin, de proclamer : « [Tant pis pour les] bourgeois qui finiront accrochés à quelque bec de gaz, assommés à quelque coin de rue, noyés dans quelque rivière, [récoltant] ce que leur classe a semé<sup>5</sup>. »

Magistrature, famille, autorité(s), enseignement, patrie<sup>6</sup>, armée, colonisation, « roman national » (pour reprendre une expression récente), République « modérée »<sup>7</sup>, rien n'échappe à la guerre qu'il mène. La table des matières de *La Société mourante* est un

3 Préface d'Octave Mirbeau, coll. Instinct de liberté, Lux, 2023. 1<sup>re</sup> éd. 1893.

4 *La Société mourante*, « Comme quoi les moyens découlent des principes », chap. 17, p. 229-230.

5 *Ibid.*, « Et après ? », chap. 21, p. 298. La réédition du livre fait condamner Grave à la prison, dont il sort en 1895 pour relancer *La Révolte*. Il a déjà été incarcéré en 1891 pour un article anonyme dans le même journal sur le massacre de Fourmies (dix morts lors d'une manifestation pour la réduction du temps de travail).

6 La Patrie reste une valeur essentielle pour Jaurès : « *C'est en France que la démocratie est parvenue à sa forme la plus logique, la République ; et, si la France baissait, la réaction monterait dans le monde. [...] Si notre pays était menacé par une coalition de despotes ou par l'emportement brutal d'un peuple cupide, nous serions les premiers à la frontière pour défendre la France [...]. Qu'on cesse donc d'opposer internationalisme et patriotisme, car, dans les esprits un peu étendus et dans les consciences un peu hautes, ces deux choses se concilient.* ». « La France et le socialisme », *La Dépêche*, 15 mai 1893. Cit. par Gilles Candar, Vincent Duclert, *Jean Jaurès*, Fayard 2014, p. 172. Nous ignorons comment Grave reçut *L'Armée nouvelle* (1911) de Jaurès, livre dans lequel il revient sur les prolétaires comme les presque seuls détenteurs d'un patriotisme authentique.

7 Jaurès lui aussi demande que la République devienne plus généreuse et ne se contente pas d'une transformation des institutions : « [Le socialisme] veut que la République soit affirmée dans l'atelier, [...] que la nation soit souveraine dans l'ordre économique pour briser les privilèges du capitalisme oisif, comme elle est souveraine dans l'ordre politique, c'est pour cela que le socialisme sort du mouvement républicain. » Discours à la Chambre du 21 novembre 1893, cit. par Anne-Cécile Robert, « La Révolution demeure-t-elle une référence ? Les amnésies de la vie politique française », *Le Monde diplomatique*, décembre 2025, p. 22. Le corps des inspecteurs du travail, habilités à visiter les entreprises, à faire respecter une durée légale pour le travail des enfants et des femmes, est créé en 1892, la responsabilité civile de l'employeur en cas d'accident du travail est instituée en 1898, le repos hebdomadaire devient obligatoire en 1906. Pour leur application sur le terrain on peut lire, entre beaucoup d'autres témoignages, *Toinou. Le cri d'un enfant auvergnat*, d'Antoine Sylèvre, Coll. Terre humaine, Plon, 1980, sur son enfance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Ambert.

1 Préf. de Jean-Claude Zylberstein, Gallimard, 2002, p. 21.

2 *La Revue anarchiste*, 15 septembre 1893, texte complet in Félix Fénéon, *Nouvelles en trois lignes et autres textes courts*, prés. Hélène Védrine, Le Livre de poche biblio, 1998, p. 192-194.

tract en elle-même. Inlassablement, il met en garde les prolétaires contre l'illusion révolutionnaire ; le « Grand Soir » n'en fera pas des hommes libres s'ils se confient à de nouveaux chefs : « *Il ne s'agit pas de dire et d'écrire que le travailleur est exploité, il faut lui expliquer surtout comment, en changeant de maître, il ne cesse pas d'être exploité, et comment, s'il se mettait à la place de ses maîtres, il deviendrait exploitateur à son tour.*<sup>8</sup> » Il alerte contre le rêve d'un État propriétaire et patron : « [II] *se transformerait en syndicat d'exploitation et il ne [faut] rien attendre de sa part en faveur des travailleurs.*<sup>9</sup> »

Le suffrage universel et la démocratie représentative inspirent à Grave une méfiance infinie : « *Ce n'est pas une majorité qui gouverne, mais une minorité très infime, sortie d'une autre minorité qui n'est elle-même qu'une minorité choisie dans la masse gouvernée.*<sup>10</sup> » Dans cette perspective, la Révolution française lui apparaît le triomphe d'une bourgeoisie spoliatrice : « [Les bourgeois] *qui déclament tant contre les anarchistes qui se réclament de la force pour les déposséder, est-ce qu'ils y mirent tant de formes pour déposséder la noblesse en 1789 et frustrer les paysans qui s'étaient mis à l'œuvre en pendant les hobereaux, détruisant les chartriers, s'emparant des biens seigneuriaux ?*<sup>11</sup> »

Les anarchistes n'ont certes pas été les seuls à contester les conquêtes coloniales dont s'engorgeait la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (que l'on pense à Jaurès<sup>12</sup> ou Clemenceau<sup>13</sup>, parmi beaucoup d'autres), mais Grave leur accorde une attention particulière et régulière, condamnant « *ces expéditions au Sénégal, au Tonkin, au Congo, à Madagascar, entreprises toujours au nom de la civilisation, qui n'a rien à voir avec ces expéditions, qui sont un brigandage pur et*

*simple. On exalte le patriotisme chez soi et l'on fusille ou décapite, sous le nom de brigands ou de pirates, ceux qui ne sont coupables que d'avoir défendu le sol sur lequel ils vivent, ou de s'être révoltés contre ceux qui se sont établis en maîtres chez eux pour les exploiter et les asservir.*<sup>14</sup> »

Lecteur attentif du *Capital*, Grave souligne que les progrès techniques, comme les prétendues conquêtes sociales se retournent contre les travailleurs ; les ouvriers habiles et autonomes deviennent inutiles et le raccourcissement de la journée est à la source d'une « *condensation de travail* » qui a des répercussions sur la santé des exécutants<sup>15</sup>.

Seule ombre au tableau, son antisémitisme, qui fait l'objet d'une note précise dans notre édition de *La Société mourante*<sup>16</sup>. Grave ne s'engage pas, pendant longtemps, dans la défense du capitaine Dreyfus : il faut choisir des victimes intéressantes, non des officiers bourgeois juifs. Convaincu seulement en 1898 de l'innocence de Dreyfus, il soutient la campagne en sa faveur, en gardant ses distances par rapport aux socialistes. Trente ans plus tard, il revient dans ses mémoires sur cette position, sans chercher à la justifier ni reconnaître une erreur<sup>17</sup>.

## Une personnalité contestée

Dans le milieu anarchiste, Grave ne fait pas l'unanimité. Certains militants lui reprochent de ne jamais « se mouiller » dans les actions risquées, de ne pas assister à des réunions ou des meetings importants. Lui explique qu'il se consacre à la « *propagande* », à l'explication sans relâche de la doctrine anarchiste. Il est aussi probable qu'il se

8 *Ibid.*, « Trop abstraits », chap. 3, p. 65.

9 *Ibid.*, « Inefficacité des réformes », chap. 19, p. 265.

10 *Ibid.*, « L'autorité », chap. 7, p. 99.

11 *Ibid.*, « La propriété », chap. 5, p. 85.

12 « *Si je souffre lorsque tombe un soldat français, je souffre aussi lorsqu'un Marocain succombe sous nos balles. [...] Nous, Français, qui devrions seconder le mouvement de liberté qui se développe chez les musulmans, nous nous rendons haïssables et odieux, et cela en pure perte. C'est votre honneur à vous, prolétaires français, de comprendre la grande solidarité humaine.* » *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> mars 1908. Cit. par Gilles Candar, Vincent Duclert, p. 327. Voir aussi les p. 388-392, 395-396, 604.

13 « *Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. [...] [Votre programme d'expansion coloniale] n'est pas autre chose que la proclamation de la force sur le droit ; l'histoire de France depuis la Révolution est une vivante protestation contre cette inique prétention.* » Chambre des députés, débats du 31 juillet 1885, JO, 1<sup>er</sup> août 1885, p. 1677 sq., repr. In *La France du XX<sup>e</sup> siècle. Documents d'histoire prés.* Par Olivier Wieviorka et Christophe Prochasson, Seuil, 1994, p. 79.

14 *Ibid.*, « Le patriotisme des classes dirigeantes », chap. 12, p. 162-163.

15 *Ibid.*, « Inefficacité des réformes », chap. 19, p. 251 et 253. L'aboutissement rêvé du progrès technique est-il des entreprises sans employés, dans une société « cool » où les loisirs seront la principale activité ? Dans le discours philosophique des grands patrons de la tech, l'IA est un progrès technique capable de toucher, voire de révolutionner, tous les secteurs. Une machine pour toujours mieux assister les gens... voire les remplacer. « "Aujourd'hui, la vérité est que le nouveau fantasme de la Silicon Valley, c'est la start-up à zéro employé", confie, enthousiaste, l'investisseur en capital-risque Frédéric Benqué [...]. De fait, des entreprises ont invoqué l'IA pour justifier des licenciements d'informaticiens ces derniers mois. » Raphaëlle Bacqué, Damien Leloup et Alexandre Piquard, « Les oligarques de la tech étendent leur empire », *Le Monde*, 27-28 juillet 2025, p. 20.

16 Note 2, p. 164.

17 Les réticences de Romain Rolland à s'engager pendant l'Affaire Dreyfus sont évoquées par Antoinette Blum dans le *Dictionnaire de l'Affaire Dreyfus*, dir. Michel Drouin, Flammarion, rééd. 2016, p. 272-276 (signalé par Marie-Brunette Spire) ; lire aussi Romain Rolland, *Journal de Vézelay 1938-1944*, édition établie et annotée par Jean Lacoste avec la contribution de Marie-Laure Prévost, Bartillat, 2012, où éclate l'antisémitisme du maître à penser.

méfie des nombreux provocateurs et mouchards de la Préfecture de police : le milieu est pénétré par ses agents ; le premier journal anarchiste, *La Révolution sociale*, est fondé à l'instigation de Louis Andrieux (père de Louis Aragon), qui s'en vante dans ses mémoires d'un préfet<sup>18</sup>.

Il ne s'agit pas ici de compter les bons et les mauvais points ; Grave a pu sensibiliser le jeune Jean Paulhan à l'injustice coloniale avant son départ vers Madagascar, pour un séjour commencé en 1907, qui s'interrompt en 1910 par un retour quelque peu précipité en France. Certes le futur écrivain, jeune professeur inexpérimenté et improvisé du premier établissement d'enseignement secondaire public de Tananarive, dont la première irruption en littérature sera une exaltation de la culture malgache à travers sa poésie<sup>19</sup>, n'a pas besoin de Grave pour l'alerter sur la situation douloureuse du dernier peuple colonisé par la France, qu'il a largement le temps de constater (comme il constate la suffisance des colonisateurs)<sup>20</sup>. Son éloignement puis sa quasi-rupture avec la société française, attestés dans les rapports de plus en plus négatifs de l'administration, montrent assez le malaise qu'il éprouve. Il fait acheter par la bibliothèque du collègue *Les Immémoriaux* de Victor Segalen (1907), très critique de la colonisation à Tahiti ; surtout, chargé du discours de la distribution des prix, en novembre 1909, il choisit de prendre le contrepied de l'autre orateur, l'homme important de l'événement, le polytechnicien Hubert Garbit, qui après avoir participé à la prise de Tananarive, deviendra le gouverneur général de l'île en 1918 ; évoquant « *la protection de la France* », Paulhan appelle les colonisateurs à se montrer dignes de leurs responsabilités, à prouver que chacun d'entre eux aurait pu « *venir seul* » et « *s'y faire accepter* ». S'ensuit une polémique contre ce petit professeur de collège, accusé d'oser donner de scandaleuses leçons de tact à la société coloniale. Il rappelle alors au *Progrès de Madagascar* que « *la doctrine républicaine conseille de s'intéresser aux indigènes* »<sup>21</sup>. De retour à Paris, candidat à une chaire de malgache à l'École des Langues Orientales, Paulhan inclura dans la bibliographie du cours qu'il projette le livre de Jean Carol, *Chez les Hova. Au pays rouge* (1898), auquel se réfère aussi Jean Grave dans *La Colonisation* (1912), présentant un « *peuple brutalement déraciné* ».

18 J. Grave, *Mémoires d'un anarchiste (1854-1920)*, Editions du Sextant, 2009, chap. 20, « Les mouchards », p. 373-377.

19 *Les Hain-Teny Merinas*, Paul Geuthner, 1913.

20 J.-K. Paulhan, « Jean Paulhan à Madagascar : une histoire de reconnaissance et d'hospitalité [...] 1907-1910 », *Images et mémoires*, n° 62, automne 2019, p. 13-26, compte rendu de *Lettres de Madagascar (1907-1910)*, édition établie, annotée et présentée par Laurence Ink, Claire Paulhan, 2007.

21 *Ibid.*, p. 12.

La guerre survient en 1914 et relègue au second plan la critique de la colonisation. C'est alors que Grave connaît une descente aux enfers (de l'anarchisme) pour ses positions face au pacifisme et à l'Allemagne, qu'il est discrédité aux yeux de nombre de ses anciens compagnons. Les reproches tiennent d'abord à son exil en Angleterre, que lui facilite sans doute la nationalité britannique de son épouse. Anne Steiner, à travers le cas de Charles Reinert, anarchiste inscrit au fameux Carnet B, prévoyant l'arrestation dès l'ouverture du conflit de tous les révolutionnaires suspects, a exposé les conditions très dures imposées à des hommes dont la société se détournait<sup>22</sup>. Plus grave encore apparaît la dénonciation par Grave des conférences internationales pacifistes de Zimmerwald (1915) et de Kienthal (1916) : « *Si les Allemands avaient été chez eux et non chez nous, j'aurais compris. Mais dix départements envahis, les populations terrorisées, déportées en masse, au gré de l'envahisseur, forcées de travailler pour lui, cela changeait absolument la question*<sup>23</sup>. *La non-résistance, j'aurais compris cela de la part des tolstoïens. De la part de révolutionnaires, cela me dépassait ! Voilà ce que ne voulurent pas voir les partisans de la "paix par les peuples". Ils ne voulurent pas voir que la demi-douzaine de "social-démocrates" qui les amusaient à Kienthal, à Zimmerwald, n'étaient pas le peuple allemand, qu'ils n'étaient là que pour faire le jeu des militaristes allemands* »<sup>24</sup> Paul Signac, Frantz Jourdain, Malatesta, s'opposent à Grave... et à Charles Malato, Pierre Kropotkine, Warlaam Tcherkesov, Jean-Louis Pindy qui partagent son point de vue. La scission est douloureusement ressentie par le monde des sympathisants ou militants anarchistes.

### Même les « rollandistes » étaient partagés

Si Romain Rolland et son célèbre *Au-dessus de la mêlée* (1915) apparaissent aujourd'hui comme affrontant le nationalisme alors dominant, précurseurs

22 A. Steiner, « Grande Guerre, grande panique. Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale », *brasero*, novembre 2023, p. 2-9.

23 Voir P. Nivet, *La France occupée 1914-1918*, Armand Colin, 2011 ; J. Horne et A. Kramer, *Les Atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Tallandier, 2011 ; voir aussi le journal de Louise Dumas-Trocme, *Saint-Quentin sous le joug allemand*, Ampelos, 2016. L'occupation allemande du Nord aurait été plus dure en 14-18 que pendant la Deuxième Guerre mondiale ; elle expliquerait aussi la précocité et la vigueur des mouvements de résistance quelque vingt ans plus tard.

24 *Mémoires d'un anarchiste*, p. 464 (voir aussi les p. 465-470) et les notes qui défendent la prise de position de Grave, en particulier p. 470 : « *Sa condamnation du militarisme allemand n'impliquait pas qu'il pût accepter de servir de caution à la politique d'Union sacrée.* »

d'une Europe réconciliée, remarquons que sa position a été jugée insoutenable par des esprits qui n'étaient ni militaristes ni fanatiques, qui ne se sont pas exprimés publiquement car ils refusaient de s'engager dans un débat où leurs voix auraient été inaudibles ou exploitables par leurs adversaires. Jean-Richard Bloch, qui écrit à Rolland, au printemps de 1914 : « *Je suis Juif, je suis Français, mais avec ces deux éléments je n'aspire qu'à fonder mon statut d'Européen, et plus encore d'homme*<sup>25</sup> » ne suit pas son maître respecté sur la voie du pacifisme absolu et ne reviendra pas sur « *l'obligation morale de défendre son pays*<sup>26</sup> » après avoir été blessé grièvement trois fois en 1914-1918, dont une à Verdun en février 1916. Le 20 juillet 1920, il écrit de nouveau à Rolland : « *Cette guerre m'a permis d'offrir le paiement de ce que je devais à la France comme Juif*<sup>27</sup>. » Un autre admirateur de Rolland, André Spire, souligne ce qui le sépare du maître : « *C'est comme s'il avait dit à sa famille en deuil : vos douleurs ne me font pas plus de peine que toutes les douleurs de toutes les familles du voisinage.[...] Il a commis une autre erreur : celle de croire qu'une fois la guerre déchaînée l'élite pouvait être écoutée de la foule.[...] Les peuples ignorent les élites, qui d'ailleurs n'ont aucun contact avec lui. [...] Une autre de ses grandes fautes c'est de ne pas être revenu ou resté en France. [...]. Il aurait vécu au milieu de nous pendant nos premiers deuils, nos premières angoisses, cela lui aurait fait comprendre certaines nuances de l'âme actuelle de la France qui lui échappent [...]*<sup>28</sup> »

### Un témoin essentiel ?

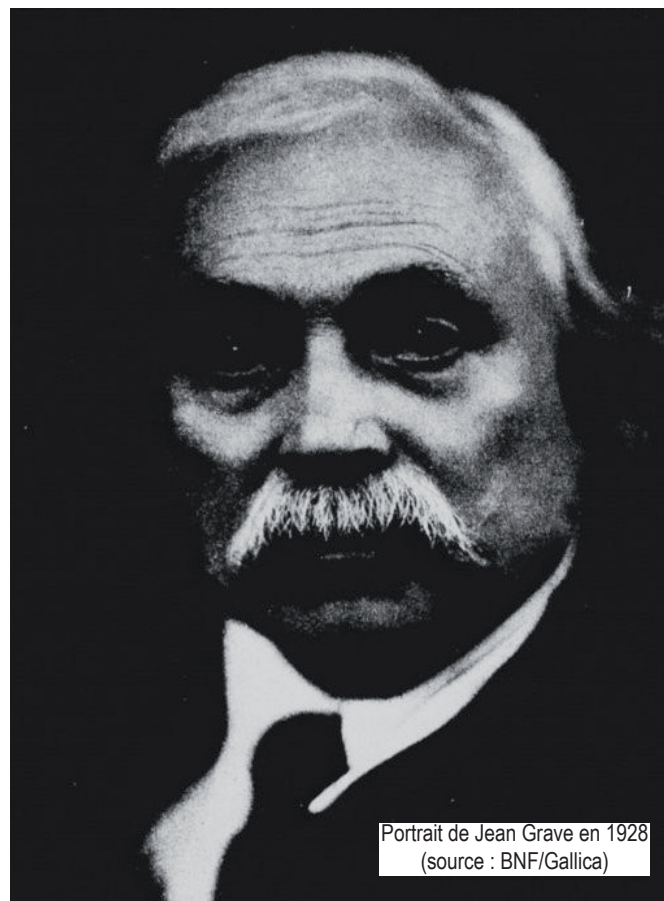
De retour en France, en juillet 1919, Grave reprend son activité de propagande anarchiste (le mot de propagande n'a rien de péjoratif aux yeux de celui qui se revendique comme un pédagogue). Il publie entre 1920 et 1936 près d'une centaine de brochures, qui tombent dans l'indifférence, lui dont *Le Révolté* hebdomadaire tirait à 8 000 exemplaires en 1887. Ses *Mémoires* paraissent en 1930, avec pour sous-titre *Le mouvement libertaire sous la Troisième République*. Dans ses souvenirs il ne se contente pas de rappeler son action : le rappel de sa protestation contre l'emploi de l'armée dans la répression de la manifestation de Fourmies (1<sup>er</sup> mai 1891), qui

25 Cité par Alain Quella-Villéger, *France Bloch-Sérazin Une femme en résistance (1913-1943)*, des femmes Antoinette Fouque, 2019, p. 20.

26 Daniel et Marianne Halévy – André Spire, *Correspondance 1899-1961. Des ponts et des abîmes : une amitié à l'épreuve de l'histoire*, éd. établie, présentée et annotée par Marie-Brunette Spire-Uran, Honoré Champion, 2020, p. 775, note 5, où je trouve également les lignes de Spire qui vont suivre.

27 Alain Quella-Villéger, *ibid.* .

28 Daniel et Marianne Halévy – André Spire, *Correspondance 1899-1961, ibid.* . (lettre du 8 septembre 1919 à Charles Reiber).



Portrait de Jean Grave en 1928  
(source : BNF/Gallica)

lui vaut la prison pour l'article qu'il a publié sans signature, « Viande à mitraille », ne l'empêche pas de rendre hommage au capitaine Nercy, destitué pour avoir refusé d'obéir à l'ordre de se rendre avec ses troupes pour réprimer les désordres : « *L'armée était faite pour défendre les frontières, et non pour combattre des Français*<sup>29</sup> » Il fait aussi le portrait des figures qu'il respecte profondément, comme celles de Kropotkine (1842-1921) ou d'Élisée Reclus (1830-1905), savant modeste et généreux, ouvert à la contradiction. Son opposition à l'enseignement officiel « *qui ne fait que des perroquets, tue l'esprit critique des individus au lieu de le susciter*<sup>30</sup> », il la partage avec le maître admiré de professeurs appartenant à cet ordre, Alain, dont les chroniques, réunies dans les *Propos rebelles*<sup>31</sup>, témoignent du malaise existant même chez les intellectuels que notre ignorance nous fait étiqueter « consensuels ». Grave s'engage aussi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le projet de l'École libertaire, réduit, faute de moyens, à des vacances libertaires pour une vingtaine d'enfants pendant l'été de 1898.

Paulhan, qui va saluer quelques jours avant sa mort en 1939 son vieux compagnon, accompagné de son fils Frédéric, est-il tout à fait juste quand il considère un peu légèrement à nos yeux la « propagande »

29 *Mémoires*, p. 211

30 *Ibid.*, p. 347.

31 *Propos rebelles (1900-1914)*, Pierre Heudier (éd.), André Comte-Sponville (préf.), Libro, Flammarion, 2024.

de Grave ? L'homme apparaît en tout cas comme le témoin essentiel de moments importants de la gauche révolutionnaire française antimarxiste (qui ne se refuse pas à une lecture attentive des textes de Marx) avant le triomphe du communisme stalinien. Dans une polémique de 1955 avec Roland Barthes Paulhan le rappelle : « *Quant aux persécutés, aux proscrits, aux enfermés, ils n'étaient pas marxistes. Ils avaient même le marxisme en horreur : Vallès, Blanqui, Barbès, tous les Communards, plus près de nous Jean Grave ou Fénéon*<sup>32</sup>. »

Que l'on réédite Grave régulièrement (la réédition de ses mémoires en 1973 porte le sous-titre *Quarante ans de propagande anarchiste*) montre qu'il a un public, au moins de curieux, de sympathisants et d'historiens, que son témoignage sur la Commune de Paris n'a pas fini de soulever des questions, d'ébranler, quand il oppose la naïveté du petit peuple parisien à la conscience historique et à la mémoire politisée des militants : « *Personne n'avait une idée nette de ce qu'était une guerre civile. Si les militants du socialisme et de la politique se rappelaient juin 1848*<sup>33</sup>, *le reste de la population l'ignorait totalement. Dans les rassemblements de voisins qui se faisaient dans les soirées d'été, devant la porte, n'entendis-je pas la fille de notre concierge soutenir que si son mari était tué au service de la Commune, elle n'en aurait pas moins droit à une pension, Versailles fût-il vainqueur* !<sup>34</sup> »

### Jean-Kely PAULHAN

32 *Chroniques de Jean Guérin* (pseudonyme de Paulhan), 1953-1964, tome II, choix de textes établi et présenté par Jean-Philippe Seconds, éditions des Cendres, 1991, p. 91 (texte paru dans *La NRF* d'octobre 1955, repris dans le volume).

33 Voir « *Histoires communes ? Sur Les Souvenirs* de Léontine Oudot » (Bassac, Plein Chant, 2025), in *La Révolution Proletarienne*, décembre 2025, p. 26. L. Oudot appartient au « petit peuple » mais un petit peuple d'artisans qualifiés et politisés. Quand elle écrit ses souvenirs (son père, communard, a été recherché par la police), à la veille de la Seconde Guerre mondiale, elle est proche du Parti communiste.

34 *Mémoires*, p. 95.

#### SUR NOTRE SITE REVOLUTIONPROLETARIENNE.FR

→ Nous soutenons nos camarades du collectif *Questions de classe(s)* attaqué en justice.

→ Pour une paix juste et durable, solidarité avec l'Ukraine qui résiste (communiqué intersyndical)

→ une possibilité désormais de payer en ligne son abonnement.

## LIVRES

### Citroën Aulnay Une mémoire douloureuse

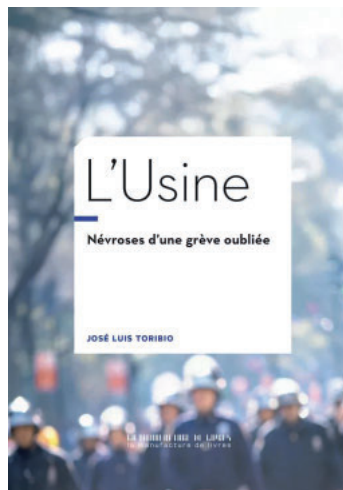
Nihilisme. C'est le dernier mot du livre de José qui raconte ses vingt-sept années passées sur les chaînes de la dernière grande usine de Seine-St-Denis. Conclusion d'une mémoire déchirée, déchirante, qui se lit d'une traite tant l'écriture, tendue, tient le lecteur en haleine, bien que la fin de l'histoire ne laisse guère place au suspens. à rebours d'une classique « littérature » militante souvent ennuyeuse, partisane et auto-justificatrice, ce livre montre crûment l'extrême violence des rapports d'exploitation mais aussi l'extrême violence des rapports entre exploités. Ainsi que l'extrême violence faites aux militants par certaines organisations, en premier lieu Lutte ouvrière, dont on sait le poids que ce parti pesait dans les dernières années de l'usine.

La rage de l'auteur n'est pas toujours sympathique et ses charges sans doute parfois excessives. Certaines de ses positions sont franchement contestables. Mais pour celles et ceux qui n'ont vécu que de loin, dans le récit mythifié des grèves d'Aulnay, il y a beaucoup à apprendre. Pour les autres, qui ont participé de temps en temps à certains événements ici contés, la fièvre de l'auteur ravivera des souvenirs brûlants. Pour moi, c'est notamment cette charge avec un bélier improvisé pour défoncer le portail d'entrée du Salon de l'Auto où j'ai vu de près la peur dans les yeux des flics. Et aussi, parmi d'autres, le souvenir de ce jour où le FN avait annoncé sa venue devant l'usine pour « soutenir la lutte ». Un maigre meeting avec l'UD CGT 93 et les troupes locales de LO et quelques militants SUD se tient aux portes. Quand les FN arrivent pour tracter, ils restent loin, au rond point. La CGT 93 et la CGT-LO appellent à ne pas céder à la provocation... Une poignée de militants SUD et les maigres renforts extérieurs mobilisés descendent au rond-point et, en quelques gifles, mettent fin à la

provocation des fachos. C'est aussi grâce à ces petites solidarités, ces petites victoires qu'un militant peut résister au nihilisme.

J.-Y. L.

*L'Usine, névroses d'une grève oubliée*, de José Luis Toribio. La Manufacture des livres. 2025. 18 €.



## Il y a 50 ans Le PCF « abandonnait » la dictature du prolétariat

*Le 7 Janvier 1976, au cours d'une émission de télévision, Georges Marchais, secrétaire général du Parti Communiste Français, se déclarait favorable à ce que la «dictature du prolétariat» soit supprimée du préambule des statuts du Parti sans aucun débat préalable en interne. A quelques jours de l'ouverture du 22<sup>e</sup> Congrès du PCF, cet « abandon » reste le symbole le plus marquant du moment « eurocommuniste », comme le 22<sup>e</sup> Congrès celui de l'apogée du PCF. Nos jeunes lecteurs risquent de ne pas comprendre les raisons de s'intéresser encore à cet épisode. Ce fut pourtant un évènement majeur et un débat national dans le mouvement ouvrier mais aussi dans la sphère politico-médiatique. Et l'impasse euro-communiste une leçon politique encore pertinente dans les enjeux actuels.*

Début des années 60 le PCF fait face à deux questions stratégiques : le bloc soviétique devient un repoussoir de plus en plus encombrant. Et malgré sa puissance électorale (21 % à l'élection présidentielle de 1965) son isolement ne lui laisse aucune chance d'accéder au pouvoir par les urnes. Fort de centaines de cellules dans les entreprises, le PCF quadrille le monde ouvrier en osmose avec la CGT. Il quadrille également les villes populaires à travers un réseau associatif tentaculaire : locataires, parents d'élèves, pacifisme, universités populaires... Dans bien des régions, et pas seulement sur les acquis passés de la Résistance, il garde une vitalité importante avec un journal quotidien dédié : *La Terre*. Il pèse même dans le syndicalisme paysan avec le Modéf. Enfin des dizaines de milliers de travailleurs sont passés par les écoles de formation du Parti, infusant un marxisme certes stalinisé mais délivrant les clés minimum de compréhension du capitalisme et de la lutte des classes dont l'étape préalable au communisme doit être justement la dictature d'un prolétariat « guidé » par son parti, le PCF.

Il agrège encore, même après la vague de départ en 1956 suite à l'invasion soviétique de la Hongrie qu'il approuve, des centaines d'universitaires, d'artistes, d'écrivains, d'intellectuels de renom qui publient dans la galaxie des revues et des maisons d'éditions du Parti. Sans oublié les dizaines de milliers d'adhérents de la JC qui font leur apprentissage politique sous bonne surveillance. Et si l'accès à l'ORTF est verrouillé par le pouvoir gaulliste il peut compter sur ses militants pour vendre une presse quotidienne na-

tionale et locale abondante. Quoiqu'on pense de l'attitude du PCF en Mai-Juin 68, il faut constater que le nombre d'adhérents a explosé, passant de 290 000 en 1967 à 400 000 en 1976.

Les organisations d'extrême-gauche s'en donnent à coeur joie contre ce renoncement quand les médias bourgeois dénoncent eux un « abandon » en trompe-l'œil. Dans le Parti, Althusser augmente le trouble en expliquant qu'un concept central ne peut être « abandonné » sans être remplacé par un autre aussi solide.

### L'euro-communisme

Terme journalistique qui recouvre une réflexion partagée par les deux partis communistes occidentaux les plus puissants (français et italiens) mais phénomène qui atteint aussi bien l'Espagne que le Japon, l'euro-communisme ne sera jamais un concept construit. Mais une démarche incertaine : comment gagner le pouvoir par les élections ? Donc rompre avec l'imaginaire insurrectionnel du « Grand soir », rassurer en dénonçant les libertés bafouées en URSS et construire une coalition politique à vocation majoritaire. En Italie ce sera « le compromis historique » avec la Démocratie chrétienne et en France le Programme commun de gouvernement avec le PS.

Le stalinisme s'était légitimé en prétendant poursuivre, actualiser et approfondir le « marxisme-léninisme ». Encore dépendant de la tradition livresque et théorique du « socialisme scientifique », le PCF devait produire un nouveau discours conceptuel. Car des dizaines de milliers de militants possédaient les oeuvres complètes de Lénine, le *Capital* de Marx et autres classiques. S'ils n'avaient pas tout lu, ils en avaient étudié des morceaux choisis durant les écoles de formation. Une formation théorique d'autant indispensable que les militants affrontaient les critiques venues du trotskisme ou du maoïsme mais aussi de l'anarchisme dans la vague des années 68.

Les économistes du PCF vont alors prétendre « révolutionner » l'analyse du capitalisme contemporain : le Capitalisme Monopoliste d'État est né (CME). Comme toujours en stalinisme, ce n'est pas l'intérêt de la théorie pour elle même qui compte mais sa conclusion politique qui se résume ainsi : écrasée par l'alliance entre les trusts et l'État qui les subventionne, la petite bourgeoisie finira par comprendre que son intérêt est de nouer une alliance avec le prolétariat. Les petits patrons deviennent des alliés potentiels... Mais dans la base militante l'expérience

contredit brutalement la théorie !

Face aux révélations toujours plus précises sur le communisme de caserne qui règne à l'Est, la voie électorale impose une prise de distance non seulement avec le parti communiste russe mais avec ce qu'il symbolise : une dictature du prolétariat, peut-être... mais surtout une dictature ! La formule définitivement adoptée lors du 22<sup>e</sup> Congrès (février 1976) proclamera « *une voie démocratique au socialisme pour un socialisme aux couleurs de la France* ». Les « erreurs » du PCUS s'expliquent par les conditions historiques de l'Empire tsariste. Les traditions démocratiques françaises nous protègent de répéter les mêmes « erreurs ».

Dans un parti aux effectifs profondément renouvelés, dopés par la signature du Programme commun en 1972 et l'espoir populaire soulevé, le débat est parfois douloureux, et les militants partagés. D'un côté les nostalgiques qui n'ont toujours pas digéré la signature du Programme commun qui a redonné vie à une social-démocratie honnie particulièrement de la génération des appelés à la guerre d'Algérie. De l'autre côté ceux qui parient sur une victoire électorale respectueuse de la Constitution qui rassure contre une dérive liberticide mais nécessite d'adoucir la ligne pour gagner en particulier cette couche nouvelle de salariés ingénieurs, cadres et techniciens qui se développe dans les boîtes. Et au milieu nombre de militants qui se réjouissent de la rupture avec les « paradis » soviétiques, de la condamnation de l'intervention russe en Tchécoslovaquie, mais qui s'inquiètent de l'affaiblissement du profil révolutionnaire. Qui se réjouissent de la prise en compte (timide et marginale) des idées autogestionnaires mais qui s'alarment de l'effacement de la notion de rupture. Comme un symbole du trouble l'épilogue du 22<sup>e</sup> Congrès. Jean Ferrat, dont tous les militants possède la discographie complète, est invité à chanter sa chanson « camarade » qui dénonce à mots couverts l'intervention russe à Prague. Il est chaleureusement applaudi pour couvrir des sifflets indignés...

### L'impasse et l'échec

La direction du PCF avait explicitement validé la démarche de l'unité avec les socialistes, qui étaient tombés à 5 % à la présidentielle de 1965, posant que la situation dominante du Parti était la condition indispensable aux compromis nécessaires à une victoire électorale. Mais le Programme commun redonne des couleurs au PS. Et c'est à ce parti que l'union va très vite profiter. Voyant le piège se refermer, la direction du Parti casse l'accord avec le PS fin 1977 à l'occasion d'une longue négociation pour « réactualiser le pro-

gramme commun » et mène une guerre intense contre le PS. Du coup la gauche ne gagne pas les législatives de 78 qui lui étaient promises malgré un virage unitaire qui déstabilise les militants du PCF pour un accord de désistement enthousiaste annoncé entre les deux tours.

Le mauvais score du PCF en 1979 aux élections européennes amorce un déclin électoral que plus rien ne saura arrêter. La stratégie du compromis a échoué, laissant la direction sans alternative autre qu'un repli identitaire qui clôt presque deux décennies de travail d'ouverture. La présidentielle de 1981 acte définitivement les choses. Après une campagne anti-socialiste féroce qui éloigne les communistes les plus unitaires et le choc de voir Mitterrand largement devant au premier tour, un accord surgit à nouveau pour le second tour au grand dam des militants les plus allergiques au PS. Ces zig-zag laissent au bord de la route des militants à chacun des tournants annoncés chaque fois comme un grand succès alors que tout le monde constate l'échec. Il était pourtant possible pour la direction du PCF en 78 comme en 81 de soutenir un accord de désistement « utile » mais sans ce faux enthousiasme menteur. Engluée dans la dynamique ouverte dès 1962, la direction devait pourtant surjouer la satisfaction afin d'obtenir quatre ministres dans le gouvernement Mitterrand. Mais la participation calamiteuse des ministres communistes jusqu'en 1984 au gouvernement socialiste ouvre alors toutes les fractures internes. Marchais juge le bilan du gouvernement PS/PC supérieur à celui du Front populaire ! Ici sont les prémises des scissions et exclusions qui vont émailler les années 80/90 sont en place.

### Une leçon pour la gauche

La gauche électorale, aujourd'hui la France insoumise, se retrouve exactement prise au même piège que celui qui fit chuter le PCF. D'autant qu'elle est bien moins solide que ne l'était le PCF. L'alternative est simple : soit aller toute seule aux élections et ne pas gagner ; soit gagner (peut-être) mais au prix de concessions politiques mortelles avec une gauche acquise au libéralisme qui n'est même plus social-démocrate. Car il n'y aura jamais de majorité électorale pour un réel changement anticapitaliste sans



## Revue

alliance avec le centre gauche. Les gens feront ou ne feront pas la révolution mais jamais ils ne voteront majoritairement pour la révolution par quelque beau dimanche de printemps. Cette vérité mathématique est douloureuse peut-être. Mais il ne s'agit pas d'une contradiction qui pourrait être dépassée en rééquilibrant plus à gauche les forces d'un quelconque NFP. C'est une double impasse qui mène régulièrement le prolétariat à la défaite. Impasse qui fonde notre attachement au syndicalisme révolutionnaire, à l'autonomie du mouvement social et à une stratégie de grève générale expropriatrice.

### Pour les curieux

Celles et ceux qui désirent en savoir plus peuvent trouver une littérature très abondante sur l'histoire du PCF. Mais nous pouvons conseiller sur cette période précise le récent livre de Laurent Lévy, construit sur une connaissance intime du PCF et un travail très solide sur les archives du Comité central qui sont pleinement ouvertes, y compris les enregistrements audio des séances. Néanmoins nous adresserons deux critiques à l'ouvrage. Laurent Lévy se livre à une exégèse fine des documents de congrès, des livres, des revues et autres communiqués officiels du BP au risque d'oublier que dans la tradition stalinienne la théorie et la recherche historique ne servent en fait qu'à justifier les choix de l'instant tactique. Il est donc périlleux de les prendre au pied de la lettre. Ainsi c'est seulement en 1974 devant les premières difficultés électorales que la direction du Parti dans la brochure « l'Union est un combat » évoquera la prééminence indispensable du PCF actée deux ans plus tôt mais cachée pour des motifs diplomatiques à la veille de signer le Programme commun.

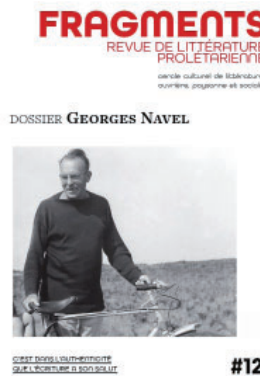
La seconde critique c'est que la tentation théoricienne de l'auteur le rend muet sur les conséquences des choix de la direction dans le vécu des militants de base. Ainsi sur la question de l'abandon de la dictature du prolétariat il ne dit rien de l'ambivalence des militants dont beaucoup ont accepté ce virage par fidélité et discipline mais aussi dans l'espoir d'un socialisme démocratique. Mais qui, avec un clin d'œil appuyé, évoquaient toujours un futur d'où les fusils sortiraient des caves. C'est pourtant sur cette question clé, comment prendre le pouvoir, que le PCF ne saura ni (re)devenir un parti révolutionnaire ni se transformer totalement en parti social-démocrate. Et donc perdre toute utilité sur le champs politique.

Jean-Yves LESAGE

Laurent Lévy : *Histoire d'un échec, la stratégie « eurocommuniste »*. Editions Arcane 17. Juillet 2025. 19 euros.

*Fragments* n°12, janvier 2026, 10 €.

### Se souvenir de Georges Navel



Le douzième numéro de la très belle revue *Fragments*, consacrée à la littérature prolétarienne, est sorti en janvier 2026. Son principal dossier est consacré à Georges Navel (1904-1993), avec des articles et présentations de Bernard Valentine, Raphaël Romnée, une biographie de l'auteur par Claire Navel, sa fille, une bibliographie mise à jour, de

nombreux textes de Navel (poèmes, reportages parus dans *L'Humanité*, *Syndicats*, *Commune*, puis articles publiés après la Libération dans *Carrefour*, *Combat*), une recension de *Contact avec les guerriers*, publié par Edmond Thomas peu avant sa mort. 145 pages très denses, qui contiennent aussi le septième épisode, chaleureux et drôle, des *Souvenirs d'un gamin de Paris*, de Franck Thiriot, une réflexion décapante de Thierry Maricourt sur *Les Origines* du sociologue Gérald Bronner, un hommage à Edmond Thomas.

L'ensemble exprime un beau projet collectif, mis en œuvre par une équipe ouverte et soudée à la fois. Du beau travail !

J.-K. P.

*Fragments*, revue de littérature prolétarienne, Dossier Georges Navel, Franconville-la-Garenne, CCLOPS. <https://fragmentscclops.com/la-revue>

*Les Utopiques* n°30, hiver 2025, 15 €.



Dans ce nouveau numéro, sur le thème « Police, justice », on recommandera particulièrement les articles « *Orange : le harcèlement en procès* » de Patrick Ackermann et « *La police et la Commune* » des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871. On trouve aussi un extrait de l'excellent livre de Jean-Jacques Gandini sur le procès Papon.

S.J.

# *Si Monstres...* Messies ?

## 1./ Humanités désespérées... Mais comment faire ?

*Si Monstres... Messies ?* Ce titre, en dépit de réticences, s'est imposé en prenant connaissance de « Géopolitique de l'apocalypse » un texte poignant de Jean Vioulac (sept.2025). Qu'est-ce qui est à la base de ce texte et de nos interrogations récentes : *La RP 830 : Penser mais comment ? Et La RP 831 : Être mais comment ? Ensemble !*

La réponse est simple : C'est la volonté de tenir compte de la charge des faiblesses affectives et cognitives, sources d'angoisses, anxiétés, désespoirs. En effet, comment penser, vivre, être autrement ? Chacun est dans ses déboussolements au cœur de ceux de l'humanité du 21<sup>e</sup> siècle dont les inter-tueries continuent de faire écho à celles du 20<sup>e</sup> si immensément catastrophiques.

Ces questions ne peuvent pas relever seulement du savoir. Elles sont d'ordre affectif-énergétique et requièrent des réponses nécessaires dynamiquement structurées. Elles doivent pouvoir soutenir et projeter personnes et groupes en avant dans les résolutions et les actions. Peut-être un mot, en apparence désuet et fallacieux dans son interprétation dogmatique, serait sans doute pourtant à reprendre. Celui de « foi ». Certes, dans une compréhension étendue et approfondie. Il faudrait sans doute dire même d'esprit laïque. Celui-ci étant seul en mesure de poser résistance à ce qui prend les allures d'un ensemble exacerbé de catastrophes ressenties inéluctables.

Or, on ignore largement ce que Vioulac, lui, retrouve. Le parcours de ce qu'il faudrait sans doute oser nommer « foi laïque » a été déjà pensé et mis en œuvre par plusieurs grands penseurs-chercheurs. Déjà Karl Marx (1818-1883) puis Walter Benjamin (1892-1940), puis Théodor Adorno (1903-1969) de l'École critique de la société (École de Francfort) et Jacques Derrida (1930-2004). Aucun d'eux ne peut être suspect de retomber dans la mythologisation, *a fortiori* la théologisation. Dans la pression immense des faits inhumains – qui règnent comme s'ils étaient la norme – il est possible de chercher et de trouver les ressorts et les tremplins affectifs-cognitifs inséparables en mesure d'empêcher les effondrements personnels et collectifs. Cela dans un vivre-penser la durée. Non celle de sa propre seule vie mais celle d'un large ensemble de vies humaines actuelles mais aussi de vies précédentes, déjà probantes. Nous le verrons à travers un groupe de six auteurs de plusieurs nationalités et générations. Dès lors que s'ajoutent le sociologue Max

Weber (1864-1920) et son ami et disciple Karl Jaspers (1883-1969), psychiatre et philosophe. Nous découvrons les refondations de l'humanité qu'ils opèrent au cours du premier 20<sup>e</sup> siècle.

## 2./ « Messianités » : Benjamin, Adorno ?

Si la première étape inquiétante est celle du désespoir, la deuxième étape tout aussi inquiétante serait en effet celle d'une croyance trompeuse, illusoire. Elle risque fort de reconduire à la continuité poursuivie des drames et des tragédies. Comme par exemple, n'importe quelle croyance en des sauveurs providentiels qui se pensent tels eux-mêmes et veulent qu'on les croit. Cette défiance et cette critique sont indispensables. Mais il faut s'interroger sur la persistance de cette croyance en ceux qui apporteraient enfin le salut souhaité, voulu. La seule conclusion est celle des penseurs précités par Vioulac et nous-même. Soit déjà Benjamin et Adorno. Vioulac traite de celui-ci sous l'intertitre « Histoire et catastrophe : connaître les monstres ». Il met en avant l'exclamation d'Adorno. Ce profond étonnement se veut immémorial :

« Des millions de Juifs [et de nombreux autres humains] ont été massacrés, et on voudrait que ce ne soit qu'un intermède et non pas la catastrophe même. Qu'est-ce que cette civilisation attend de plus ? »

Sous-entendu, pour comprendre que, faute de soulèvements et d'engagements étendus, profonds et durables, l'humanité va plutôt continuer vers sa fin que vers ses développements créateurs.

De notre côté, une lecture par hasard retrouve Adorno dans *L'imposture du théologico-politique* où Géraldine Muhlmann (2022, p.182) écrit : « Il y a, chez Adorno, proximité entre utopie et désespoir ». Elle cite Miguel Abensour qui montre la haute exigence de la vision adornienne de l'utopie : « sans cesse à se mesurer à l'hypothèse de la catastrophe en permanence plutôt que se laisser porter sur le fleuve pensé sans péril de l'âge d'or à venir » (*Ibid.*). Muhlmann ajoute : qu'à la fin de *Minima Moralia. Réflexions sur la vie mutilée* [1949, tr.fr.1951], Adorno évoque comme « seule philosophie dont on puisse encore assumer la responsabilité face à la désespérance, celle de la tentative de considérer toute chose... du point de vue d'une rédemption [de l'humanité] ». Adorno poursuit : « cela devrait laisser apparaître un jour une lumière messianique ». Ce mot est « inhabituel chez lui » dit Muhlmann, tout

en soulignant aussi que « cette lumière messianique ne semble pouvoir naître que du cœur même des fissures et crevasses du monde comme [précieuses] percées, sans [garantie de] salut total ni définitif... lumière prête à être perdue puis peut-être retrouvée (*Ibid.*, p. 183). Muhlmann signale enfin : « Benjamin et Adorno ont alors [sur ces questions] une correspondance » (*Ibid.*).

### 3./ « Messianités » : l'humanité, avec Weber, Jaspers, Derrida

Il est hors de question d'imaginer que Derrida puisse se référer à quelque messianisme théologique traditionnel que ce soit. Il va même jusqu'à remplacer le mot par l'idée que devraient pouvoir se faire des êtres humains impliqués. Il parle d'une « messianité ».

Dès lors, on peut sans doute, pour le moment, s'arrêter sur une idée-force claire, distincte et simple. La messianité, c'est l'humanité - plurielle et une, pleine et entière - qui en est porteuse elle-même. Or, cela, l'humanité, au 1<sup>er</sup> millénaire AEC, l'a déjà prouvé lors de la période qui porte précisément son nom : *Période Axiale de l'Humanité*. Elle s'est manifestée sans concertation dans plusieurs grandes régions tricontinentales de civilisations différentes. Des parties des *élites et des peuples* se sont ici et là conjuguées pour récuser les surrections axiales singulières. Celles-ci - religions ou politiques - s'absolutisant pour légitimer leurs recours aux hyperviolences (Demorgon, 2025b). Weber - par ses travaux sur les religions et l'économie de cette époque - qu'il qualifie d'*Âge prophétique antique* - est en mesure de réagir contre l'inhumanité de la Première Guerre mondiale comme Jaspers. Celui-ci fait *a fortiori* de même lors de la Deuxième Guerre mondiale et de la Shoah. Quatre ans après la victoire, il publie *Origine et sens de l'histoire* (1949). Il y développe la nécessaire refondation de cette salvatrice période antique de l'humanité axiale. Fondée en 800-200 AEC contre les surrections d'alors, cette foi de l'humanité en elle-même constitue un modèle immémorial de sursauts affectifs et cognitifs contre tout retour de l'inhumain. Après Jaspers, des dizaines et plus de chercheurs-penseurs vont soutenir cette refondation d'une humanité antique, incontournable inspiratrice de la foi de l'humanité en elle-même au cœur des étendus et profonds dévoiements contemporains.

### 4./ Cascade de métaphysiques-blasons des surrections axiales

Reste à comprendre comment cette foi a pu se sauvegarder puis se confirmer. D'autant qu'elle était souvent au long des siècles submergée par de nouvelles surrections axiales singulières *politiques, religieuses, économiques* et même *informatives*. Aujourd'hui, la



Jean Vioulac

question est encore en suspens. Ainsi, dans le *floruit éditorial exceptionnel de 2018-2026, on a le maître-ouvrage de Jürgen Habermas Une histoire de la philosophie* (I, 2021 ; II, 2023) qui refonde à son tour *La Période de l'Humanité axiale* de Jaspers (Demorgon, 2023). Le thème de l'ouvrage d'Habermas est, en réalité, une étude des étapes d'avancement de la « *pensée postmétaphysique* ». Cela, autour du débat *entre foi et savoir*, thème réitéré en sous-titre de chacun des deux tomes. Habermas le souligne (I, p.89), la *pensée postmétaphysique* commence en même temps que la métaphysique. Les deux sont *in statu nascendi*. La réalité et la vérité sont complexes. En effet, les contenus historiques de l'entreprise d'Habermas s'étendent sur les deux millénaires *et plus* qui sont les mêmes que ceux de la cascade poursuivies des métaphysiques dont Vioulac fait l'analyse dans *Métaphysique de l'Anthropocène. I. Nihilisme et Totalitarisme* (2023) ; *II. Raison et Destruction* (2024). Ces métaphysiques ont été religieuses polythéistes, puis politiques impériales, puis religieuses monothéistes. Elles se poursuivent en reprenant logiques et mathématiques en méta-pensées des réels alors que ce méta occulte les réels. Les politiques étatiques dont *monarchies absolues* se confirment ensuite. Puis le scientisme objectiviste. Avec la révolution industrielle, la dimension technologique devient notre métaphysique actuelle qu'accompagnent la révolution numérique et les IA (Demorgon, 2026a). En réalité, ces métaphysiques constituent de véritables *blasons* des dominations surrectives successives. Elles contribuent à faire que les peuples trouvent légitimes les dominations en raison des supériorités qu'elles sont supposées détenir (Demorgon, 2026b).

### 5./ Léviathan, Moloch, Béhémoth selon Hobbes, Marx, Anders

Vioulac (09.2025) résume encore cela de façon extraordinaire en évoquant trois grands penseurs-chercheurs, porteurs de vérités-forces : Thomas Hobbes (1588-1679) ; Karl Marx (1818-1883) ; Günther

Anders (1902-1992). Ces trois auteurs sont soucieux d'enraciner ces vérités - non dans des croyances illusoires mais dans les graves soucis réels des temps. Or, ces soucis, obstacles au destinal humain, sont retrouvés déjà aux époques bibliques originelles. Et ces obstacles sont alors figurés comme des « Monstres ». Certes mythiques, dira-t-on ! Sauf que c'est ainsi qu'ils incarnent la monstruosité des conduites inhumaines et fortifient les réactions et oppositions nécessaires. Vioulac juge indispensable de refonder – grâce aux trois auteurs qui le font avant nous – les développements naturels-culturels d'une humanité concrète se vivant et pensant destinale. Cela contre les trois monstrueuses pertes de liberté des humains. Soit : la surrection de l'État (*politique*), la surrection du Capital (économie), et celle de la Technologie (*information*). La majorité des humains est à *chaque fois* influencée par les prestiges de ces pouvoirs métaphysiques arborant ostensiblement des supériorités factuelles car en réalité détournées par les dominants eux-mêmes à partir de la Nature. Pour Vioulac, c'est ainsi qu'à partir de la révolution industrielle « Marx parle d'un nouveau « monstre mécanique » et reconnaît l'abandon effectif : « nous nous sommes tirés sur les yeux et les oreilles une capuche pour pouvoir faire comme si les monstres n'existaient pas » (*Ibid.*, p.9).

Les trois grands chercheurs précités ont observé ces soumissions successives de peuples terrassés par ces dominations strictement inhumaines. Ils ont souhaité les incarner par ces « monstres » que les mythes bibliques présentaient. Ainsi, Hobbes reprend le monstre *Léviathan* (1651) pour l'étatique s'absolutisant. Marx reprend le monstre *Moloch* pour *Le Capital* (I : 1867) s'absolutisant. Anders reprend dans *L'Obsolescence de l'Homme* (1956) le monstre *Béhémoth* pour incarner la technologie s'absolutisant.

## 6./ Néolibéralisme *démystifié* en non régulateur du totalitaire étatique

Au passage, Vioulac, dans ce bref et dense article, *démystifie le néolibéralisme*. Cette idéologie naïve et prétentieuse s'imagine qu'elle nous préserve des totalitarismes politiques étatiques. Elle ne voit pas son propre totalitarisme d'ordre économique puisqu'elle a sacralisé la prétendue autonomisation régulatrice du marché. Comme si les crises économiques - à *partir desquelles les banques doivent être « sauvées »* - ne suffisaient toujours pas à dévoiler ce totalitarisme du capital. Vioulac analyse magistralement cette supercherie :

« La désinstitutionnalisation systématique est alors censée « libérer les énergies » : la politique néolibérale – focalisée sur la dangerosité du Léviathan de l'État et résolument aveugle au Moloch

du Capital et au Béhémoth de la machine – n'est plus ainsi l'endigement de la puissance mais son déchaînement illimité sous la forme de l'exploitation maximale d'une terre réduite au rang de « ressources naturelles » et d'une humanité réduite au rang de « ressources humaines », cela dans un champ social atomisé où ne subsiste plus que l'agent calculateur de ses intérêts » (*Ibid.*).

Qui ne comprend les deux sortes de dégradations constamment en cours : celle de la Nature et celle des Humains. Mais en même temps, dans les deux derniers siècles, si profondément inhumains, les deux grandes répliques informationnelles, déjà présentes de façon consciente à *La Période Axiale*, l'Écologie (nommée en 1866) et l'Éthique de l'Autre et de l'Entre, refondée par Emmanuel Levinas (1982) sont ainsi arrivées au sommet de leurs manifestations médiatiques. Cela, contre la métaphysique de l'Être. Il en va de la *Dignité humaine* (Demorgon, 2025a).

Jacques DEMORGON

### Bibliographie

- Adorno T. [1949] tr.fr.1951. *Minima Moralia. Réflexions sur la vie mutilée*. Payot.
- Demorgon J. 2026b. « **L'Âge axial postmétaphysique de l'humain**. *Philosophies et Sémiotiques interactives* » In Amir Biglari (sldr.) *Sémiotique et philosophie, à paraître 2026*.
- Demorgon J. 2026a. « L'IA si en humanité... L'IA, contre-avec l'ensemble humain ? » *Cahiers de Psychologie Politique* n° 48/ 01, p.1-35.
- Demorgon J. 2025b. « Réinventions de l'Humanité axiale toute entière ? In *Dialogue planétaire : Synergies Pays Germanophones* n°18/ 25.12., p. 131-160.
- Demorgon J. 2025a. « Découvrir-inventer la Dignité humaine », *Intertext* 2024/2, ULIM, Chisinau, Moldavie.
- Demorgon J. 2023. « Habermas cum Jaspers. Humanité postmétaphysique, devenirs humains » *Synergies Pays germanophones* n° 16, p. 167-184.
- Vioulac J. 2025. « Géopolitique de l'apocalypse, 16 sept. *Le Grand Continent, en ligne*.
- Valéry P. 1919. *La crise de l'esprit*, éditions NRF.



### ANNONCE

Afin de reconstituer l'histoire de *La RP*, des Éditions syndicalistes et du groupe l'Union des syndicalistes, dont tous trois avaient leur siège au 21 rue Édouard Robert, Paris 18<sup>e</sup>, à partir de mai 1962, un camarade recherche des témoignages et des documents à ce propos. Contactez [redactionrp@gmail.com](mailto:redactionrp@gmail.com) qui transmettra.

## Minnesota, Maine, et la suite

Ces États, séparés par 2 250 km, ont beaucoup en commun : ils sont au nord, assez ruraux, assez « Blancs » et ont voté pour Kamala Harris. Trump est persuadé qu'ils ont voté pour lui en 2024, et que les résultats ont été frauduleux.<sup>1</sup> Ces deux États ont accueilli un nombre significatif d'immigrés de la Corne de l'Afrique : l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu a compensé, sans doute, la rigueur des hivers. Une de mes étudiantes avait lu le romancier somalien Nuruddin Farah, ce qui m'a surpris : à Minneapolis, on le lisait au lycée.

*L'Odyssée* (8<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) : « Sont-ils sauvages et violents, sans justice, ou bien ont-ils l'esprit pieux, hospitaliers envers les étrangers ? »

*Ancien Testament*, Lévitique 19 :33–34 (538–332 av. J.-C.) : « **Si un étranger réside avec vous** dans votre pays, ne l'opprimez pas. Vous l'aimerez comme vous-même. . . » *Nouveau Testament* : Séparant les justes des damnés, Jésus dit aux justes : « **J'étais un étranger et vous m'avez accueilli...** » (*Matthieu* 25 :35, 90 apr. J.-C.). [Ils demandent quand ils l'ont fait, et Jésus répond] : « Ce que vous avez fait au plus humble de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. ».

### Minnesota

Quand j'étais enfant, mes parents écoutaient une station de radio qui s'annonçait régulièrement ainsi : « *This is WNYC, New York, where 8 million people live in peace and harmony and enjoy the benefits of democracy.* »<sup>2</sup> Vrai ou non pour NY, c'était plutôt le cas à Minneapolis (445 000 habitants). Comme à New York, des gens de toutes origines y étaient les bienvenus – exactement le genre d'endroit que Trump déteste.<sup>3</sup> Il y a envoyé ses agents d'ICE<sup>4</sup> pour semer la terreur, le chaos... et la mort : d'abord Renee Good,<sup>5</sup> mère de trois enfants. Ce qui rend la mort de Good si marquante, ce n'est pas seulement qu'elle ait été filmée, ni son sang-froid, supérieur à celui de son tueur. (Ses derniers mots : « Je ne suis pas fâchée contre vous. » Ceux de l'agent, après avoir tiré : *Fucking bitch.*)<sup>6</sup> C'est qu'elle était blanche, blonde, citoyenne américaine, donc politiquement dangereuse. C'est pourquoi Kristi Noem, ministre de Homeland Security (Sécurité intérieure) l'a aussitôt qualifiée de « terroriste intérieure. » Trump : « Elle était très irrespectueuse. » En effet : c'était une des citoyennes de Minneapolis qui font face à ICE pour

les filmer. Le Département de Justice a ouvert une enquête... sur sa veuve.

Elle faisait partie des milliers d'habitant(e)s de la ville qui en ont assez de voir leurs voisins et voisines kidnappé(e)s ou de voir leurs enfants craindre d'aller à l'école. Tout le monde a vu les vidéos de cet homme asiatique frêle vêtu seulement d'un slip trainé à travers la neige par des agents entrés chez lui sans mandat d'arrêt, ou ce garçon de cinq ans avec un chapeau trop grand pour lui qui attend sa déportation.<sup>7</sup> (L'un des « criminels dangereux » dont Trump veut débarrasser le pays ?) Ils connaissent des histoires comme celles-ci : quatre agents d'ICE arrivent pour déjeuner dans un petit restaurant mexicain familial à Willmar (Minnesota, 20 000 hab.) Installés sur une banquette, ils ont l'air d'apprécier leur repas, même si, selon un témoin, le personnel semble effrayé. À la fermeture du restaurant, les agents ont suivi les employés qui partaient et en ont arrêté trois. Ils ont dû bien s'amuser. Ou cet incident à St. Paul, la ville juste en face de Minneapolis (*NY Times*) : « Selamawit Mehari, une Érythréenne, mère célibataire de trois enfants, commençait sa journée lorsque des agents d'ICE se sont présentés à son appartement. Alors que son fils de 13 ans hurlait et que sa fille aînée *présentait des documents prouvant que leur mère se trouvait légalement aux États-Unis*, les agents ont entravé Mme Mehari et l'ont emmenée. 'Ils n'ont rien expliqué', se souvient sa fille. 'Nous ne comprenions pas. Nous avons tout fait correctement.' Le lendemain, enchaînée aux poignets, à la taille et aux chevilles, M<sup>me</sup> Mehari montait péniblement la passerelle d'un avion à destination du Texas, les larmes coulant sur son visage dans le vent glacial. Plus de cent réfugiés sans casier judiciaire ont été arrêtés dans le Minnesota par des agents de l'immigration ces dernières semaines et envoyés dans des centres de détention au Texas. »

Alors, des dizaines de milliers de citoyen(ne)s ordinaires font face à la violence pour témoigner, pour alerter (d'où leurs sifflets), pour aider les victimes. Une habitante de Minneapolis : « Je n'ai pas été surprise de voir mes voisin(e)s réagir aussi vite. Les groupes communautaires formés après le meurtre de George Floyd se sont rapidement réactivés. Les meurtres ont été des chocs, mais ils n'ont pas découragé les observateurs bénévoles – au contraire, leurs rangs ont grossi. » On estime que 60 à 70 % de

la population locale est mobilisée d'une manière ou d'une autre : on manifeste, on observe, ou on apporte de la nourriture et d'autres besoins essentiels aux voisin(e)s. L'hebdomadaire progressiste *The Nation* propose qu'on décerne le prix Nobel de la Paix à la ville de Minneapolis.

Plus dangereux encore pour Trump, le meurtre de cet autre observateur, Alex Pretti (« terroriste » lui aussi) car il s'agit cette fois d'un homme, infirmier dans un hôpital de l'Administration des anciens combattants<sup>8</sup>. La vidéo de sa mort, visionnée par des dizaines de millions d'Américains pendant la vague de froid, est bien plus claire. Good était dans sa voiture, lui, par terre, battu par des agents. « J'étais terrifiée, dit celle qui a filmé l'incident, mais j'ai été encore plus terrifiée par l'idée de ne pas documenter ça. » Sa vidéo, parmi d'autres, montrent clairement la chronologie de ce meurtre. Même si vous connaissez les faits, les détails vous choqueront :

« Une personne poursuivie par des agents de la *Border Patrol* (la police des frontières) s'est réfugiée dans un magasin de beignets ; les propriétaires ont verrouillé les portes pour empêcher les agents d'entrer. Cela a mis les agents en colère, qui se sont alors retournés contre les témoins et les manifestant(e)s dans la rue qui filmaient et sifflaient pour avertir d'autres immigrés. Pretti faisait partie de ceux qui filmaient. Les agents ont commencé à s'approcher de ceux qui observaient la scène ou qui manifestaient et à les bousculer, y compris Pretti. Ils ont violemment poussé deux femmes, dont l'une est tombée au sol. Pretti s'est approché pour l'aider à se relever. Son geste a apparemment exaspéré les agents, qui l'ont aspergé, lui et une autre femme, de gaz au poivre. Plusieurs agents se saisissent de Pretti, le jettent à terre et s'entassent sur lui. L'un d'eux lui frappe la tête plusieurs fois avec un objet métallique. Pretti est à genoux, face contre terre, tentant de protéger sa tête avec ses bras tandis que les agents lui attrapent les bras.<sup>9</sup> Durant la lutte, la chemise et la veste de Pretti remontent dans son dos, révélant une arme glissée dans la ceinture de son pantalon – arme qu'il est autorisé à porter.<sup>10</sup> Un agent dégaine son arme. Un autre agent, qui se tenait un peu à l'écart, s'approche, tend la main et retire l'arme de la ceinture de Pretti – bien en vue de l'agent qui tient son arme braquée. Pretti est toujours à genoux, penché en avant. L'agent qui a pris l'arme de Pretti se retourne et s'enfuit. Rien n'indique qu'il crie ou qu'il signale à ses collègues qu'il a sécurisé l'arme de Pretti. Il la saisit et s'enfuit. Quelques secondes plus tard, l'un des agents tire sur Pretti ; celui qui se tient à ses pieds, arme au poing, et qui a apparemment une vue dégagée sur le moment où l'arme de Pretti est retirée. Immédiatement,

d'autres coups de feu retentissent. Au total, les agents tirent une dizaine de fois sur Pretti, allongé et sans défense. Après, les agents semblent incapables de désamorcer la situation, trébuchent les uns sur les autres, se gênent mutuellement, complètement dépassés. Une pédiatre qui assiste à la scène depuis la fenêtre de son appartement descend pour aider Pretti et pratique une réanimation cardio-pulmonaire. Elle dit voir quatre ou cinq blessures par balle dans son dos et son cou. Elle remarque aussi qu'aucun agent n'apporte la moindre aide à Pretti. Ils fouillent ses vêtements et comptent les impacts de balle sur son corps. Les secours arrivent enfin. »

Bien que Trump et son *consigliere* Stephen Miller haïssent réellement les immigré(e)s, surtout non-blancs, leur but dépasse le contrôle de l'immigration : ils terrorisent les citoyen(e)s et les protestataires autant que les immigré(e)s avec ou sans papiers et arrêtent aussi des citoyen(ne)s américain(e)s ; ICE arrive masqué, en tenue militaire complète avec un arsenal d'armes que l'on ne voit normalement que sur le champ de bataille. Les agents ont aussi des traceurs biométriques, et peuvent localiser les téléphones portables. Ils ont des drones, technologies de surveillance qu'ils utilisent pour attaquer les immigrés et les protestataires. Les nervis masqués ont souvent été filmés braquant leurs armes sur des citoyen(ne)s qui ne faisaient que les observer. Ils agissent comme une armée d'invasion, pas comme une force de sécurité publique. Cependant, Pam Bondi, ministre de la Justice, révèle un autre mobile de l'opération : *on l'arrête*, dit-elle au gouverneur, *si vous nous donnez vos listes électorales* – sans doute pour qu'on puisse les « purger, » et donc truquer les futures élections.

Trump se voit comme président de MAGA, point final. Quant au reste du pays – la majorité, en fait – ce sont des ennemis à intimider jusqu'à ce qu'ils rentrent dans le rang. Il s'agit moins de plaire à son électorat xénophobe que d'accroître son pouvoir : ICE, c'est son *Sturmabteilung*, ses sections de choc pour intimider toute opposition. Leur vidéo de recrutement : « *We'll have our homeland back* »<sup>11</sup>, l'hymne des organisations néonazies, dont les Proud Boys, putschistes du 6 janvier 2021.

## MAINE

*Lettre d'Amérique*, juin 2023 : « L'économie de Lewiston (Maine, 36 000 hab.) périlait, les gens désertaient la ville... jusqu'à ce qu'un gouvernement municipal éclairé ait décidé d'accueillir une immigration somalienne importante. Elle a revitalisé l'économie, créé des commerces et, source de fierté

locale, transformé l'équipe de foot du lycée. » Le 3 décembre 2025, Trump qualifie les Somaliens de « *garbage* » (déchets) dans une réunion du cabinet, en ajoutant qu'il les voulait « hors du pays. » Les insultes ont laissé la population somalienne de Lewiston en colère, anxieuse et incrédule. Beaucoup répètent, indignés : « C'est mon pays ! » Et puis ICE arrive.

Voici des extraits d'une lettre récente d'une psychothérapeute d'une ville pas loin de Lewiston<sup>12</sup> : « Je suis terrifiée pour ma famille. Chaque jour, Dani et moi parlons de ce que nous ferions s'il était arrêté. Il est ici légalement, mais cela ne semble pas compter beaucoup pour ICE. Nous avons même évoqué à quel point il est 'chanceux' d'être blanc, donc moins immédiatement perçu comme venant d'ailleurs. Nous avons pris des mesures de sécurité, modifié nos routines et nos responsabilités. Nous avons peur, et cela influence nos choix, cela a détruit notre sentiment de sécurité. Nous avons fait tout ce qu'il fallait 'comme il faut', et nous ne devrions pas avoir peur. Mais tout montre que plus personne n'est vraiment en sécurité. »

« J'aimerais que les gens comprennent l'impact ressenti dans les écoles cette semaine : des classes où un tiers des enfants manquent, parce que leurs familles se cachent. *Des familles qui ont un statut légal, ou qui sont même citoyennes américaines, sont terrorisées à l'idée d'être séparées, et se cachent.* Comment cela peut-il être ? Personne ne devrait avoir peur de marcher dans la rue parce qu'il a la peau brune ! Je suis en contact avec des enfants concernés (des citoyens américains !) qui vivent dans une anxiété constante, enfermés chez eux. L'impact personnel sur moi est modeste mais réel : chaque soir cette semaine, au moment de me coucher, j'ai reçu des messages d'enfants angoissés à l'idée que leur famille puisse être déchirée. Je reste dans mon lit à leur répondre – à revoir mes techniques d'apaisement, à les rassurer, de *jeunes citoyens américains terrorisés par leur propre gouvernement.* Cette semaine, certains des enfants qui m'ont écrit, qui auparavant parlaient fièrement de l'histoire de leur famille, m'ont dit des choses comme : 'J'aimerais être blanc' ou 'J'aimerais être un vrai Américain comme toi.' Devant de tels mots, je ne me suis jamais sentie aussi triste ni aussi démunie. »

### La réaction

Les vidéos de ces meurtres et l'avalanche de témoignages ont déclenché une vague de répulsion dans le pays. Les sondages montrent que pour la première fois, plus d'Américains veulent carrément abolir ICE que l'inverse. 65 % des Américains



jugent qu'ICE a largement dépassé les bornes. Même quelques législateurs républicains se joignent aux appels à la démission de Kristi Noem. Laquelle annonce que les agents de ICE porteront désormais des caméras corporelles (mais ils garderont leurs masques et leur armement). Les gouverneurs démocrates poussent à l'adoption de lois limitant l'action d'ICE dans leurs États. Les 7 sénateurs démocrates qui avaient lâchement voté pour financer ICE affirment désormais qu'ils rejeteront le budget, provoquant la fermeture du gouvernement, plutôt que d'accorder un dollar de plus à Homeland Security. Au moment où j'écris, le *shutdown* partiel est terminé et on attend des négociations sur ICE. Trump a remplacé le directeur des opérations à Minneapolis et retiré ses forces du Maine.<sup>13</sup> Pourtant, ICE continue à sévir dans le Minnesota, et les tribunaux ont rejeté la demande de l'État visant à suspendre leurs opérations.

Mais, parfois, la justice réagit. Un juge a ordonné la libération immédiate du garçon de cinq ans dans un document remarquable :

« La Cour est saisie de la requête du demandeur d'asile Adrian Conejo Arias et de son fils de cinq ans, sollicitant la protection d'habeas corpus.<sup>14</sup> Ils ne demandent rien de plus qu'un minimum de procédure régulière et le respect de l'État de droit. Le gouvernement a répondu. L'affaire trouve son origine dans la poursuite mal conçue et mise en œuvre de quotas quotidiens de déportation, même si cela implique de traumatiser des enfants. Cette Cour, comme d'autres, envoie régulièrement des personnes sans papiers en prison et ordonne leur expulsion, mais en suivant les procédures légales. Il apparaît également que le gouvernement ignore un document historique américain appelé la Déclaration d'indépendance. Thomas Jefferson y énumérait les griefs contre un roi aspirant à l'autoritarisme sur notre jeune nation. Parmi ceux-ci : 1. ' Il a envoyé ici des nuées d'agents pour harceler notre peuple.' 2. ' Il a excité parmi nous des insurrections domestiques.' 3. '...logé parmi nous de grands corps de troupes armées.' 4. ' ...

maintenu parmi nous, en temps de paix, des armées permanentes sans le consentement de nos assemblées législatives.’ »

« Nous, le peuple,<sup>15</sup> entendons aujourd’hui les échos de cette histoire. Et puis il y a cet agaçant contretemps appelé le Quatrième Amendement : ‘Le droit du peuple à être garanti (*secure*) dans sa personne, sa maison, ses papiers et ses effets contre les fouilles et saisies déraisonnables ne sera pas violé, et aucun mandat ne sera délivré *sans cause probable* ... et le lieu à fouiller et les personnes ou choses à saisir sera particulièrement décrit.’ U.S. CONSTITUTION, amendement IV. »

« Leçon d’instruction civique à l’intention du gouvernement : les mandats administratifs délivrés par le pouvoir exécutif à lui-même [ICE se réclame des mandats de perquisition donnés par sa propre administration] ne satisfont pas à l’exigence de cause probable. C’est laisser le renard garder le poulailler. La Constitution exige un officier judiciaire indépendant. »

« En conséquence, la Cour conclut que la Constitution des États-Unis l’emporte sur la détention, par cette administration, du requérant Adrian Conejo Arias et de son jeune fils. L’Habeas corpus et la libération de détention sont ACCORDÉS conformément au jugement ci-joint. [Je vois que] chez certains d’entre nous, la perfide soif d’un pouvoir sans entraves et l’imposition de la cruauté

dans sa poursuite ne connaissent aucune limite et sont dépourvues de toute décence humaine. Et tant pis pour l’État de droit. »

Le garçon est libre, pour le moment. Mais ailleurs, un juge pourtant conservateur réprimande ICE pour avoir violé 96 ordonnances judiciaires. (Laisser tranquille les protestataires, par exemple.) Pourquoi ses dirigeants ne sont-ils pas condamnés pour outrage à la magistrature ?

Les protestations se poursuivent, d’abord après le premier meurtre : les manifestations s’appelaient « *ICE OUT FOR GOOD* » (pour Renee Good et « pour de bon »), et continuent après l’exécution d’Alex Pretti. Petit exemple local : *Daily Hampshire Gazette*, le 2 février : « Indignés que la *Veterans Administration* refuse d’honorer son employé mort Alex Pretti, une cinquantaine d’anciens combattants ont, une fois de plus, manifesté devant le centre médical de l’Administration malgré le froid. Face au silence officiel, ils continuent à manifester. Le groupe avait également organisé une veillée en hommage à Pretti. »

En revanche, pas de protestations après le « *Fuck you* » de Trump et son doigt d’honneur à l’intention d’un travailleur qui le chahutait lors d’une visite à l’usine Ford, laquelle a suspendu le chahuteur.

Une troisième manifestation « No Kings » à l’échelle nationale est prévue pour mars. Espérons qu’on dépassera les 7 millions de manifestants du 18



Manif ICE out for GOOD à Northampton

octobre dernier.

La politique migratoire de Trump nuit au pays : les agriculteurs – une partie de sa base – qui dépendaient de la main-d'œuvre migrante pour les récoltes, constatent qu'elle n'est plus là ; *idem* pour celle des usines, des hôtels, des restaurants, des aéroports... Trump a supprimé 8 000 visas étudiants et rendu difficile l'arrivée de travailleurs étrangers hautement qualifiés. En dissuadant les étudiant(e)s qui souhaitent venir étudier aux États-Unis et les talents de haut niveau susceptibles de travailler dans des secteurs comme les semi-conducteurs ou l'informatique quantique, le pays limite gravement son développement technologique. Ses tarifs douaniers nuisent aussi aux agriculteurs et ils accentuent l'inflation. Or, jusqu'à présent, les prix élevés ont été le principal facteur de la faible cote de popularité du président.

Tout indique une lourde défaite des Républicains aux élections de 2026. Ils ont perdu toutes les élections partielles jusqu'ici. Un syndicaliste démocrate vient de remporter un siège de sénateur du parlement de l'État dans un comté du Texas qui avait donné à Trump une solide victoire en 2024. **Mais aurons-nous des élections libres et équitables ?** Steve Bannon parle d'envoyer les agents d'ICE dans les bureaux de vote pour les « sécuriser ». Trump veut aussi « nationaliser » les élections (la Constitution confie leur fonctionnement aux États) et, dans une action choc, son FBI a saisi des urnes en Géorgie pour « recompter » le vote de 2020... Pourquoi pas celui de 2026 ?

David BALL

### Notes de fin

1 Dans la galerie des portraits des anciens présidents à la Maison-Blanche, il a fait mettre des plaques en cuivre avec son propre texte sous les tableaux, avec des mots insultants pour chaque Démocrate. Sous celui de Biden : « Le pire président de l'Histoire. Il a présidé l'Élection la plus truquée qu'on a jamais eue. » Deux mensonges à la fois : Biden n'a pas « présidé » l'élection et elle n'était évidemment pas « truquée. »

2 « Ici WNYC, à New York, où 8 millions de personnes vivent en paix et en harmonie et jouissent des bienfaits de la démocratie. »

3 De plus, le gouverneur de l'État, Tim Walz, l'ancien candidat à la Vice-Présidence, n'a pas sa langue dans sa poche quand il s'agit d'ICE. Le Département de Justice a lancé une enquête contre lui pour « fraude électorale ».

4 Rappel : **Immigration and Customs Enforcement**, la police fédérale de l'immigration. La Patrouille frontalière, la **Border Patrol**, participe souvent à ses opérations, mais à Minneapolis, on appelle les deux « ICE ». Nous aussi. Avant d'arriver au Nord, ils avaient renversé et menotté une députée en Arizona, *idem* pour le trésorier de New York, et commis beaucoup d'autres abus.

5 En fait avant elle, une vidéo montrait Silverio Villegas-Gon-

zález tué par un agent de l'ICE à Chicago, dans des circonstances similaires : il venait de déposer son fils à la crèche lorsqu'une voiture banalisée lui a barré la route. Moins d'une minute plus tard, il était mort. De plus, il y a eu au moins 25 morts dans les centres de détention.

6 À peu près : « Sale garce ».

7 Pour le sort du petit garçon, voir plus loin. Mais d'abord ce témoignage d'une journaliste, mi-janvier : « *J'ai vu beaucoup de vidéos difficiles à supporter venant de Minneapolis ces dernières semaines : un enfant en pleurs après avoir été exposé aux agents chimiques d'ICE, des élèves fuyant un agent fédéral qui leur avait pulvérisé un irritant chimique, une mère en larmes racontant le qu'elle avait dû pratiquer un massage cardiaque sur son bébé de six mois, incapable de respirer à cause des gaz lacrymogènes. L'utilisation d'armes chimiques blesse souvent des enfants : attaques où des jeunes ont été exposés en jouant à proximité de leurs parents, et où des enfants ont été mis en danger par des agents chimiques jetés dans l'école.* »

8 Syndiqué à l'AFGE, le syndicat des employé(e)s fédéraux (800 000 membres) qui exige la destitution immédiate de Kristi Noem et Stephen Miller à la suite de son exécution.

9 « Arrêtons-nous là un instant, dit la chroniqueuse qui résume la chronologie (Teresa Hanafin, *Boston Globe*). Quel genre d'hommes s'enragent en voyant un homme se pencher pour aider une femme qui vient d'être agressée ? Un homme honorable dont le premier réflexe a été de s'interposer entre elle et ses agresseurs ? Qui a voulu s'assurer qu'elle n'était pas blessée et l'a aidé à se relever ? Le même genre d'hommes qui tireraient trois fois dans la tête d'une femme non armée et s'éloigneraient tranquillement en marmonnant *Fucking bitch.* »

10 Non seulement le port d'armes avec permis est autorisé là-bas, mais il paraît qu'il est assez fréquent dans le Minnesota. (Ce n'est pas le cas dans le Massachusetts !)

11 « *Nous aurons à nouveau notre patrie.* » Les paroles célebrent des fantasmes de reconquête d'une patrie raciale par la lutte et la violence – une nation définie par le « sang » – « *notre patrie.* »

12 Portland, Maine (68 000 hab.), pas Portland, Oregon (2 ½ millions habitants). Un ami dans le Maine me l'envoie. Lui-même psychologue retraité, il a travaillé pendant des années avec cette psy, quelqu'une de très bien, dit-il, très intelligente et efficace comme thérapeute, surtout avec les jeunes.

13 Dans le Maine, la sénatrice Susan Collins, républicaine dite « modérée », affronte une réélection difficile ; la présence de ICE dans son État n'est pas bonne pour elle. À Minneapolis, Greg Bovino, qui paradait là-bas en uniforme tel un officier SS, est remplacé par Tom Homans, cravate au cou, mais l'architecte de la politique de séparation des familles à la frontière... malgré « son ton conciliant », comme le disent les médias. Cela dit, il a retiré 700 agents de la ville, y laissant « seulement » 2 000

14 Notre droit le plus ancien : « avoir le corps », le droit de comparaître devant un juge après une arrestation, suivie ensuite d'un procès. Pour étayer sa décision, le juge cite une décision d'un magistrat anglais en 1809... et la Magna Carta, la Grande Charte, en **1215**

15 Premiers mots célèbres du Préambule de la Constitution : « *We the people of the United States...* »



**LES ABONNÉS INTÉRESSÉS PAR LA GESTION D'UN DÉPÔT DE LA REVUE EN LIBRAIRIE NOUS LE DISENT.**

## *Le chemin de la liberté,* **un film à voir et faire voir**

Il y a maintenant quatre ans, la Russie de Poutine a déclenché contre l'Ukraine une guerre d'agression impérialiste à grande échelle. Le peuple ukrainien est alors entré en résistance et multiplie les expériences d'auto-organisation pour faire face à cette agression. Des militant·es féministes, écologistes, syndicalistes, anarchistes, libertaires sont nombreux·ses à s'être engagés·es dans la résistance active et armée. Leur collectif fait vivre une Ukraine anti-autoritaire qui rappelle l'expérience il y a un siècle de l'anarchiste Nestor Makhno, inspirant leur lutte face à la volonté des armées d'occupation russe d'entraver leur chemin vers la liberté. C'est ce même chemin de la liberté qui est aujourd'hui arpenté par Serhii, Alyssa, Salam, Olessia, Lesha, Katara et tant d'autres.

Le chemin de la liberté n'est pas aisé à suivre. Que ce soit pour Nestor Makhno il y a un siècle, ou le peuple ukrainien aujourd'hui. L'Ukraine est clairement engagée dans une lutte de libération face à l'impérialisme russe et fait logiquement appel aux figures de son Histoire récente pour venir faire écho à son actualité. Parmi ces personnes Nestor Makhno occupe une place singulière. Il y a un peu plus d'un siècle il a lutté contre deux impérialismes russes : celui des armées tsaristes et celui des armées bolcheviques.

Dans cette guerre atroce actuelle se joue aussi la question d'une issue qui émancipe le peuple ukrainien du joug de son voisin et de l'ultra-libéralisme, dont on connaît les effets dévastateurs. Ce qui se joue dans ce conflit n'est pas uniquement la question militaire du contrôle de territoires mais bien également celle d'une tentative d'émancipation réelle du peuple ukrainien de toutes les oppressions.

Le film de Pierre Chamechaude et Christophe Cordier est coproduit par Thélème Films, Canal Marches et Télébocal. Pour plus d'informations et pour organiser une projection, voir le site de Canal Marches : [www.canalmarches.org](http://www.canalmarches.org)



C.M.

**NOUVEL ABONNEMENT** —  **RÉABONNEMENT (23 EUROS)**

*(précisez en cochant)*

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Mail (facultatif) .....

Pour l'abonnement, je règle : .....23 €

En plus de mon abonnement, j'alimente la souscription permanente en versant : ..... €

Total : ..... €



**Chèque postal ou bancaire, à l'ordre des Amis de la Révolution prolétarienne**

**CCP: 8044 64 Y 020 (PARIS),**

**adressé à Stéphane JULIEN, 6 rue des mûriers, 14930 Eterville**

(Pas besoin de découper votre revue : ce coupon d'abonnement est téléchargeable sur le blog de la revue ou peut être recopié à la main)

Un nouvel abonnement commence au routage qui suit la réception du chèque. Signalez-nous au plus vite tout déménagement.